

L'ADHÉSION DES JEUNES À LA MISSION LOCALE



Mission Locale
Agglomération Rouennaise

MARS 2024

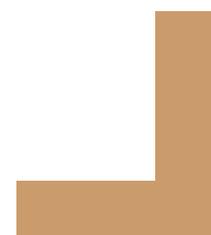
ETUDE PILOTE

ANTOINE QUERREC
ELLIE MEVEL

MOOD LIVE
Recherche et études sociologiques

TABLER DES MATIÈRES

I. introduction	01-02
II. Méthodologie	03-05
III. Typologie des attentes différenciées	06-23
IV. Des ateliers en déclin ?	24-35
V. Penser l'adhésion au regard des temporalités des jeunes	36-49
VI. Usages de l'espace et participation des jeunes	50-55
Bibliographie	56-58
Annexe. Revue de littérature	59-80



INTRODUCTION

Le rapport qui suit s'inscrit dans une réflexion portée par la Mission Locale de l'agglomération rouennaise quant à l'adhésion des publics jeunes au sein de la structure. **Face au constat de nombreux évitements (lors d'ateliers collectifs ou d'entretiens individuels), de posture de défiance, d'absentéisme ou de désengagement, la problématique de l'adhésion semble particulièrement cruciale.** Ainsi, cette enquête se donne comme objectif de produire des connaissances quant au processus d'adhésion des jeunes aux actions menées par la Mission Locale de Rouen.

La question de l'adhésion n'est pas nouvelle et traverse depuis des années l'action du réseau. En effet, dès sa création, la Mission Locale se veut un espace d'accueil de toutes les jeunes et s'oriente vers une prise en charge globale portée à la fois sur l'insertion professionnelle et sociale. Ainsi, ce travail auprès d'un public diversifié (en termes de ressources sociales et économiques, d'âge, de diplôme ou de qualification, etc.) fait la spécificité et la force des Missions Locales, mais pose *de facto* de multiples problématiques dont celle de l'adhésion.

En effet, comment faire pour que tous les jeunes qui franchissent les portes de la Mission Locale trouvent un accompagnement dans lequel ils puissent s'investir (voire s'épanouir) ? Comment composer, au quotidien, avec un public hétérogène dont les parcours et les projets divergent ?

Exposées à ces problématiques de "désadhésion", les Missions Locales ont mis en œuvre de multiples expérimentations et innovations afin d'ajuster leurs offres de services comme leurs pratiques aux besoins toujours mouvants des jeunes.

Ces adaptations renvoient aussi bien à la forme des accompagnements (ludification, évolution des dispositifs, variation des formes d'accueil etc.) qu'à la nature plus fondamentale des actions proposées (avec par exemple, le développement d'actions en direction des freins périphériques : logement, santé, transport, etc.). Ainsi, les Missions Locales ont démontré avec force leurs capacités à adapter leurs offres de services comme leurs pratiques d'accompagnement au fil des nombreux mouvements des politiques publiques de jeunesse. Néanmoins, la question de l'adhésion reste et demeure toujours un enjeu central.

Afin d'avancer dans l'analyse des processus d'adhésion, nous essayerons d'approcher la complexité des expériences sociales des jeunes. Ainsi, l'étude met en avant les différentes variables qui concourent à la désadhésion.

Ces variables renvoient tout d'abord aux contraintes objectives : conditions sociales et matérielles, situation familiale, niveau de diplôme, qualification, etc.

INTRODUCTION

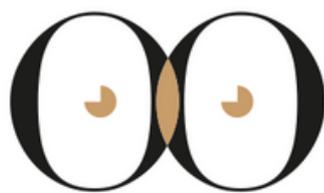
Elles renvoient également à des dimensions subjectives, soit à la manière dont les jeunes se représentent leur accompagnement et à la place que tient la Mission Locale dans leur parcours de vie et leur projet d'avenir.

Nous verrons que pour une grande partie des jeunes inscrits à la Mission Locale, l'accompagnement n'est pas sans conséquence. Dans cette perspective, nous essayerons de comprendre ce que représente pour les jeunes l'engagement et l'adhésion aux actions proposées par la Mission Locale. Nous verrons que loin de vivre leur accompagnement de manière passive, l'expérience de s'engager et de maintenir son engagement représente un coût social, biographique et identitaire. **L'engagement, comme l'insertion, devient alors une "épreuve" qui convoque les héritages du passé, le rapport au présent et les manières de se projeter dans l'avenir.** C'est cette épreuve que nous proposons de comprendre afin de saisir les logiques de différenciation des modes d'adhésion aux actions de la Mission Locale.

Dans cette perspective, nous nous intéresserons aux stratégies des jeunes, et à leurs capacités d'agir, soit à la manière dont ils vivent et réagissent à leur accompagnement.

Au final, cette réflexion nous amènera à comprendre "ce que les jeunes font de ce que l'insertion fait d'eux." Ainsi, nous allons voir en quoi les logiques d'adhésion s'inscrivent dans un "processus de maturation" (Querrec, 2020) essentiel pour engager le pari de l'avenir.

Après une brève présentation de la méthodologie, nous commencerons l'analyse par une partie sur l'hétérogénéité des attentes des jeunes vis-à-vis de la Mission Locale. Cette partie présente une typologie qui met en avant quatre places différentes que peut tenir la Mission Locale au sein des parcours. Dans une seconde partie, nous porterons la focale sur les ateliers dans l'objectif d'interroger la faible implication des jeunes à ces actions collectives. Dans une troisième partie, nous questionnerons les effets des temporalités sur la manière de s'engager, ou non, à la Mission Locale. Enfin, nous verrons l'importance des logiques participatives pour favoriser l'adhésion.



METHODE



METHODE

Afin de questionner l'adhésion des jeunes à la Mission Locale, nous avons réalisé une **étude qualitative**, mêlant entretiens semi-directifs, observations et discussions informelles. Une attention particulière a été accordée à la variation des contextes. En ce sens, le recueil de données s'est effectué dans six antennes différentes : Grand Couronne, Haut de Rouen, Desseault, Quais du Havre, Buchy et Martainville. Au sein de chaque antenne, nous avons réalisé des observations et mené des entretiens semi-directifs avec des conseillers et des jeunes. L'ensemble des données présentées dans le rapport a donné lieu à une anonymisation.

Les entretiens semi-directifs avec les jeunes

Afin de questionner l'hétérogénéité des engagements des jeunes à la Mission Locale, une attention particulière a été accordée à l'hétérogénéité des profils de jeunes enquêtés. Hétérogénéité en terme de sexe, d'âge, de durée d'inscription, de type de dispositifs mais également de territoire géographique (milieu rural, urbain, péri-urbain). Mais surtout hétérogénéité en terme d'engagement: En ce sens, nous avons demandé aux conseillers de nous mettre en contact avec des jeunes qu'ils considèrent "engagés", "motivés", "autonomes", et à l'inverse des jeunes qu'ils considèrent comme "fuyants".

Les entretiens avec les jeunes ont été réalisés au sein des antennes de la Mission Locale, en amont ou en aval d'un atelier ou rendez-vous avec leur conseiller. Avec l'accord des enquêtés, les entretiens ont été enregistrés et ont donné lieu à une retranscription. Au cours de l'enquête, vingt jeunes ont été rencontrés.

Présentation des enquêtés

- Steeven, 21 ans, CEJ.
- Louison, 25 ans, CEJ.
- Gulay, 18 ans, CEJ.
- Jérémie, 20 ans, Pacea.
- Naim, 20 ans, Pacéa.
- Léa, 25 ans, Pacéa.
- Cynthia, 20 ans, CEJ.
- Sophia, 23 ans, CEJ.
- Oriana, 18 ans, CEJ.
- Kenza, 18 ans, CEJ.
- Louis, 22ans, CEJ.
- Pascal, 18 ans, Pacéa.
- Sullivan, 18 ans, CEJ.
- Sofiane, 21 ans, CEJ.
- Mehdi, 17 ans, Pacéa.
- Sarah, 22 ans, CEJ.
- Mohiédine, 16 ans, Pacéa.
- Solène, 17 ans, Pacéa.
- Joyce, 24 ans, CEJ.
- Ines, 20 ans, CEJ.

La population enquêtée est composée de 11 filles et 9 garçons âgés de 16 à 25 ans. La moyenne d'âge s'élève à 20 ans. La longévité de l'accompagnement varie de 2 semaines à 5 ans.

METHODE

Les entretiens avec les professionnels

Des entretiens ont été menés avec des professionnels des six antennes de la Mission Locale de l'agglomération rouennaise incluses dans l'étude. Une attention particulière a été donnée à la diversification du public (ancienneté, genre, âge, antenne, etc.).

Nous avons réalisé des entretiens avec 16 conseillers : Célestine, Suzanne, Justine, Lili-Rose, Julia, Barbara, Jade, Rodrigo, Aurélia, Isaac, Jeanine, Mireille, Mina, Caroline, Augustin et Estelle.

Les entretiens avec les professionnels ont porté sur la perception du public, l'engagement des jeunes, la relation entre le conseiller et les jeunes, le déclin des ateliers et les stratégies de remobilisation.

Observations et discussions informelles

Lors de notre étude, nous avons également réalisé des observations, notamment lors des ateliers. Ces observations ont permis d'analyser les échanges formels et informels, de recueillir des données relatives à l'organisation et l'usage des espaces collectifs, aux relations entre jeunes et conseillers, à la dynamique de groupe et aux rapports aux activités proposées.

Les observations ont également été des moments privilégiés pour réaliser des discussions informelles avec les jeunes et les professionnels présents sur les différents sites.

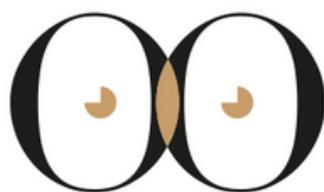
Ces échanges informels ont permis d'accéder à des récits "spontanés", mais également de compléter et de comparer les données produites lors des entretiens semi-directifs.

Liste des ateliers observés

- Atelier conseil
- Atelier réalité virtuelle
- Atelier compétences douces
- Atelier santé
- Hackathon

Un recueil de données en "contrôle croisé"

L'ensemble des journées de terrain a été réalisé par un binôme de sociologue. La présence simultanée de deux sociologues a permis de maximiser les données recueillies et de croiser les analyses.



TYPOLOGIE DES ATTENTES DIFFÉRENCIÉES



Des engagements différenciés

L'accueil de "toutes les jeunes" est une spécificité majeure des Missions Locales. L'accompagnement se fait auprès de jeunes d'âge, d'origine sociale, de niveau scolaire divers. Les conseillers sont conscients que leur travail nécessite de composer avec des publics variés. Ainsi, savoir s'adapter aux situations des jeunes est une nécessité pour ces professionnels et relève d'une compétence constitutive du métier de CIP. L'adaptation passe aussi bien par les postures professionnelles (bienveillance et empathie) que par l'offre de service qui est censée répondre à des attentes diversifiées. Par ailleurs, l'accueil d'un public hétérogène amène les Missions Locales à individualiser les accompagnements pour répondre aux spécificités de chaque jeune tout en harmonisant l'offre de service afin de proposer un accueil de qualité.

Adhérer différemment, une question de personnalité ?

Aussi adaptative et individualisée que soit l'offre de service, le fait de composer au quotidien avec des situations et des profils hétérogènes n'est pas chose aisée pour les conseillers. D'autant plus que certains comportements développés par les jeunes peuvent être perçus comme des attitudes d'évitement, de méfiance, voire de défiance. Parfois, ces comportements sont considérés par les professionnels sous l'angle de la motivation.

"Il y en a qui ont un baobab dans la main ! Et on les perd parce qu'ils sont pas dedans. C'est frustrant quand on a l'impression que ça sert à rien ce qu'on fait, qu'il n'y a pas d'évolution, qu'ils ne sont pas motivés."

(Jeannine, conseillère)

Mobiliser la motivation pour expliquer le degré d'engagement et d'adhésion des jeunes à l'accompagnement semble tout à fait légitime de la part des conseillers confrontés à des jeunes qui ne souhaitent pas participer aux ateliers collectifs, qui n'engagent pas les démarches proposées, ou qui n'honorent pas les rendez-vous. Néanmoins, la compréhension des processus d'adhésion à travers la notion de "motivation" pose quelques problèmes. Avant tout, cette notion tend à faire porter la responsabilité de l'adhésion sur des variables individuelles. Dans ce sens, la faible adhésion des jeunes serait liée à un déficit de motivation et l'individu ne jouerait pas le jeu de l'accompagnement.

Cette logique se retrouve dans de nombreux travaux scientifiques, principalement issus des sciences comportementales. Par exemple le rapport intitulé "Utiliser les sciences comportementales pour promouvoir l'insertion professionnelle des jeunes" rédigé en 2020 pour le compte de la DARES et de la DITP, mobilise la motivation afin d'expliquer la déperdition des jeunes : "l'absence aux rendez-vous et ateliers s'explique au moins en partie par des facteurs comportementaux tels que la préférence pour le présent, un manque de motivation intrinsèque et une faible estime de soi."

Pensé en ces termes, le désengagement des jeunes serait lié à leur seule attitude. Le défi des Missions Locales consisterait alors à “stimuler la motivation” des jeunes.

Au delà de faire primer la dimension individuelle, le second problème relatif à l’usage du terme de motivation tient à sa pertinence explicative. En effet, la motivation permet de mettre des mots sur des attitudes individuelles ou collectives, de décrire des postures et des comportements auxquels sont confrontés les professionnels dans l’activité concrète de leur métier. Néanmoins, ce terme reste particulièrement limité pour comprendre les logiques du phénomène (complexe) d’adhésion. Pourtant, la motivation reste mobilisée comme un facteur explicatif participant de la déperdition des jeunes. Comme le souligne Jeanine (conseillère) :

“Il y en a qui sont là pour des mauvaises raisons, ils sont là que pour l’allocation. On les perd parce qu’on devait les perdre. »

Pour rendre opérationnel le concept de motivation pour l’action publique, une partie des sciences comportementales s’appuie sur une distinction désormais classique entre motivation “intrinsèque” et “extrinsèque”.

La motivation intrinsèque serait liée à *“une activité réalisée pour le plaisir et la satisfaction qu’elle procure et non pour une récompense externe”* (Lawler et Hall, 1970).

La motivation extrinsèque serait quant à elle *“basée sur les récompenses et des sanctions extérieures à la tâche et contrôlées par d’autres”* (Ryan et Deci, 2000).

Plus concrètement, la motivation intrinsèque renvoie aux “sens”, aux “goûts” et aux “valeurs”. A l’inverse, la motivation extrinsèque renvoie aux conséquences positives ou négatives, comme les allocations ou les sanctions (Forner, 2005).

Cette distinction binaire nous semble trop restrictive pour saisir la complexité des logiques d’engagement. En effet, l’adhésion des jeunes aux actions proposées par la Mission Locale relève tout autant de dimensions relatives à la motivation intrinsèque et extrinsèque. Il est alors difficile d’objectiver la prévalence de telle ou telle motivation pour comprendre l’adhésion.

Mais surtout, comme nous allons le voir, l’adhésion dépasse les seules frontières de la sanction, de l’incitation monétaire, et du sens que les jeunes accordent à leur accompagnement. En effet, le recours à la Mission Locale convoque de multiples dimensions objectives (en lien avec la situation sociale et économique), subjectives, voire symboliques, qu’il s’agit d’entendre.

Considérer les attentes des jeunes

Il semble important que les jeunes s’approprient l’accompagnement qui leur est proposé. Mais alors, comment faire pour que cet accompagnement fasse sens à leurs yeux ? Les actions proposées par la Mission Locale se doivent d’être en adéquation avec les attentes des jeunes. Ainsi, des études par questionnaires sont régulièrement menées au niveau national et exploitées localement.

Ces questionnaires sont particulièrement instructifs pour les Missions Locales. Celle de Coutance a ainsi pu exploiter localement l'enquête nationale afin de mieux cerner les attentes de son public. Les résultats soulignent que les jeunes attendent, en premier lieu, "d'être accompagnés dans des démarches ou obtenir des conseils" (79%), mais aussi "trouver un emploi, un contrat en alternance ou un apprentissage" (73%), ou "trouver des solutions pour la vie de tous les jours" (61%).

Ces réponses mettent en lumière l'importance des attentes classiques relevant de l'insertion et de l'orientation comme de la levée de certains freins périphériques (mobilité, santé, logement, etc.).

Ces questionnaires permettent de prendre acte des attentes des jeunes et des raisons de leur venue. Néanmoins, ils comportent nécessairement certains biais. Le premier tient au mode de consultation. Si l'échantillon des répondants est important, il est légitimement envisageable que seuls les jeunes ayant adhéré ou ayant mené à terme leur accompagnement aient répondu. Mais surtout, aussi instructif que puisse être cet outil, **le questionnaire s'appuie sur des catégories qui reprennent et reformulent les objectifs institutionnels portés par la structure** : l'insertion, la formation, la levée des freins périphériques, l'entrée dans un dispositif, etc. Or, si les jeunes en arrivent à pousser les portes de la Mission Locale, c'est justement parce qu'ils sont confrontés à des difficultés sur le plan professionnel, de formation ou social. **Leurs attentes renvoient donc nécessairement à ces dimensions.**

Pour éviter cet écueil, la réflexion soulevée dans **notre typologie porte non pas sur l'adhésion aux objectifs d'insertion, mais sur l'adhésion aux modes d'accompagnement**, au cheminement qui est proposé pour s'orienter vers un projet.

Vers une typologie

Afin d'expliquer les modalités d'engagement au sein des Missions Locales, le recours aux typologies est fréquent. En 2016, le rapport de recherche rédigé par Loison-Leruste, Couronné et Sarfati s'intéresse aux parcours et usages du dispositif Garantie Jeune. Dans cette perspective, les trois sociologues mettent à jour une typologie composée de quatre catégories nommées : mobilisation, occupation, intermédiation et démobilisation. Ces catégories "*rendent compte de l'interaction entre la proposition institutionnelle [l'offre de service] et la manière dont les jeunes la réceptionnent.*"

- La mobilisation recouvre des situations où "*la proposition institutionnelle correspond aux attentes des jeunes et rencontre leurs aspirations*". Cette configuration amène les jeunes à porter un regard positif sur l'offre de service et à adhérer aux actions proposées.
- L'occupation regroupe "*des situations où la proposition institutionnelle n'est ni dense, ni en adéquation avec les besoins exprimés par les jeunes*". Dans ce cas, les jeunes seraient "passifs" et leur attitude marquée par l'ennui.

- *L'intermédiation* : Dans cette catégorie, les conseillers, arrivent à conjuguer les offre de service et les besoins des jeunes en rapprochant les jeunes des recruteurs, en levant les freins d'accès à l'emploi, et en réduisant la distance avec le marché du travail. Cette configuration permettrait de faciliter l'engagement des jeunes "vers l'emploi".
- *La démobilisation* : Cette catégorie regroupe "des propositions institutionnelles peu denses, peu articulées aux besoins des destinataires et qui font l'objet de peu de sanctions positives ou négatives. Les jeunes se désengagent alors du dispositif et de la recherche d'emploi".

Dans cette typologie, les sociologues centrent leur analyse sur **l'adéquation entre l'offre institutionnelle et les besoins des jeunes**. Les auteurs montrent, à partir d'exemples d'ateliers collectifs, que certaines configurations faciliteraient ou entraveraient l'adhésion des jeunes.

Dans la continuité de cette approche, notre typologie porte sur la manière dont les jeunes se positionnent vis-à-vis de l'offre de service et, plus largement, vis-à-vis de leur accompagnement.

Comme toute typologie, cette dernière n'a d'autre ambition que d'être employée comme un outil de conceptualisation. Elle permet de simplifier la réalité sociale et amène nécessairement à en réduire sa complexité. Ainsi, comme nous le verrons, chaque type composant cette typologie n'est ni hermétique, ni immuable et les situations peuvent se conjuguer.

Par ailleurs, la typologie qui suit ne présente pas des profils de jeunes aux caractéristiques sociales et économiques différentes. Elle est une **typologie de la place que tient la Mission Locale dans le parcours des jeunes**.

Comprendre les logiques d'engagement des jeunes nécessite de saisir ce que représente pour eux (au regard des contraintes objectives) le fait de s'engager à la Mission Locale. Cela revient à partir du postulat que le fait de se tourner vers la Mission Locale n'est pas un choix anodin, léger, purement contraint par l'environnement familial ou la pression sociale à l'insertion.

Les résultats de notre enquête montrent au contraire que tout engagement à la Mission Locale, aussi filant, bref ou distant soit-il renvoie pour les jeunes à un pari sur l'avenir, qui comme tout pari, requiert de miser et de prendre des risques.

TYPE 1

RÉPONDRE À DES BESOINS CIBLÉS

Une partie des jeunes rencontrés, qu'ils soient inscrits ou non dans un dispositif, sollicite la Mission Locale pour des demandes précises et ciblées : aide aux démarches administratives, rédaction de CV, accompagnement au permis de conduire, problématique de logement.

Cynthia, des problématiques spécifiques

Cynthia est âgée de 20 ans. C'est la deuxième fois qu'elle sollicite un accompagnement en Mission Locale. La première fois, en 2019, Cynthia a sollicité une aide pour le permis de conduire et pour être appuyée dans des démarches telles que la réalisation de son CV et de sa lettre de motivation. Suite à cet accompagnement, elle avait pu trouver des heures comme agent d'entretien. Au cours des derniers mois, Cynthia a perdu beaucoup de prestations. Elle a donc décidé de se réinscrire à la Mission Locale en septembre 2023 afin d'être épaulée dans sa recherche d'heures complémentaires. Les demandes de Cynthia ont toujours été très ciblées : permis, CV, lettre de motivation, recherche d'heures.

Face à ces besoins spécifiques, les conseillers ont su apporter un soutien à Cynthia. Satisfaite de l'accompagnement dont elle a bénéficié lors de son premier accompagnement, elle a su remobiliser la Mission Locale lorsqu'elle a été confrontée à une baisse d'activité professionnelle. Cynthia trouve dans ses accompagnements les ressources nécessaires pour répondre à ses besoins.

La satisfaction de Cynthia à l'égard de son accompagnement est révélatrice des jeunes accompagnés pour des besoins spécifiques.

En effet, la Mission Locale dispose des **ressources institutionnelles, humaines, et partenariales permettant de répondre efficacement à ce type de d'attente**. Ainsi, on note que les jeunes qui font appel à la Mission Locale pour des attentes ciblées se montrent globalement satisfaits de leur accompagnement. La rencontre entre les attentes de ces jeunes et les réponses apportées par la Mission Locale sont généralement en congruence.

Seuls les écarts entre les temporalités des jeunes et celles des conseillers peuvent affecter la perception de la Mission Locale.

Différer les réponses, source d'incompréhensions

Lorsque des besoins ponctuels amènent les jeunes à pousser la porte de la Mission locale, il peut être difficile pour eux de comprendre le différenciel des réponses qui leur sont adressés.

Comme le souligne Jérémie (20 ans) :

“Il y a des conseillers qui aident pas trop les jeunes, qui mettent du temps à répondre... Il faut qu'ils soient disponibles, c'est important cette disponibilité.”

Pour les jeunes, ce décalage entre leur demande et les réponses est perçu comme une **contradiction entre l'urgence de leur situation et la disponibilité offerte par la Mission Locale**. En effet, les jeunes rencontrés expriment un fort besoin de disponibilité de la part de leur conseiller. Ils souhaitent trouver les ressources nécessaires permettant un traitement rapide de leur demande, faire face à une "urgence", ou tout simplement être rassurés lors de moments de doute.

La problématique de l'immédiateté revient régulièrement au cours des entretiens réalisés avec les conseillers. Comme le souligne Barbara (conseillère) *"Le rythme a changé et les jeunes se sont habitués à l'immédiateté"* ou encore Célestine *"On n'a pas de solution miracle à apporter et les jeunes sont dans l'immédiateté."*

Le sentiment d'impuissance des conseillers pour répondre à des besoins immédiats est intimement lié au contexte organisationnel. Les conseillers disposent de peu de marges de manœuvre pour absorber les aléas.

"Le problème, c'est pas les jeunes. Le vivier, on l'a. Le problème, c'est le temps."
(Aurélia, conseillère)

Ainsi, le fait de différer les réponses est, en partie, lié à la montée en charge de travail à laquelle sont confrontés les conseillers. Comme le souligne Célestine *"Nos objectifs, on les a dépassés. Franchement, on sature sur le secteur."*

La gestion contemporaine de l'insertion à travers l'action par dispositif (PACEA, CEJ...) vient alourdir la charge de travail des conseillers.

Ainsi, leur réactivité et leur temporalité sont mises à l'épreuve dès qu'ils sont confrontés à une situation urgente*, ponctuelle ou qui ne nécessite pas d'être inscrit dans un dispositif.

Immédiateté et disponibilité

Un conseiller « disponible »

Lors de notre présence dans une antenne, nous avons pu observer une conseillère, Solène, qui avait un statut "volant". Suite à une période de congés, son portefeuille avait été "remis à zéro". Ainsi, en attendant de remplir à nouveau ses objectifs, cette dernière a pu prendre une fonction lui permettant d'absorber les demandes de jeunes se présentant de façon spontanée à la Mission Locale. Au cours de la matinée, Solène a reçu trois jeunes de façon "immédiate" afin de répondre à leur besoin : réalisation d'un cv, inscription, écoute.

Lors de la pause déjeuner, nous avons discuté avec quelques conseillers de la place occupée par Solène. Tous s'accordaient sur la nécessité et l'utilité d'un tel poste. Comme le souligne Augustin :

"On est en rendez-vous tout le temps et on n'a pas la possibilité d'accueillir ces demandes. Moi, je trouve que l'idéal serait qu'il y ait en permanence un conseiller pour répondre à ces demandes."

*Nous parlons ici d'urgence perçue. Notre recherche n'inclut pas dans son échantillon des urgences liées à des parcours spécifiques ou des publics en grande vulnérabilité.

La place occupée par Solène au cours de cette matinée, fait écho à des initiatives qui ont déjà été mises en place au sein des antennes de l'agglomération rouennaise. Comme le souligne Isaac :

“On s’est penché sur cette question de l’instantanéité. On a fait un accueil libre qu’on a appelé par erreur “accueil café” (rire). Ça commençait à prendre, mais la direction a coupé. Pareil, j’ai fait un accueil sans rdv, ça a commencé à prendre au bout de six mois. Il faut du temps pour que les choses prennent, mais d’avoir un accueil libre, sans rendez-vous, c’est très important.”

“Conseiller volant”, “accueil café” ou “accueil sans rendez-vous”, **toutes ces organisations permettent de répondre au besoin d’instantanéité** exprimé par les jeunes.

S’il est nécessaire de s’adapter à la temporalité des jeunes, il est néanmoins difficile pour les conseillers de traiter les demandes dans l’instantanéité.

“Différer une réponse c’est compliqué pour les jeunes. Il y a ce côté instantanéité, mais pour moi, c’est pas possible de régler les choses au moment où la demande est exprimée.”
(Isaac, conseiller)

Cependant, la capacité à s’adapter à la temporalité vécue par les jeunes est essentielle quand on sait que les représentations de l’urgence diffèrent entre jeunes et conseillers.

“Il y en a qui nous disent que c’est urgent. Alors, on décale l’agenda pour les prendre en rendez-vous, mais finalement c’était pas si urgent que ça.”
Célestine (conseillère)

“Il y en a qui viennent tous les jours pour demander un rendez-vous, mais je leur dis : ”c’est pas parce que vous venez tous les jours que ça ira plus vite”.”
(Lili-Rose, conseillère)

La question de la temporalité et de l’urgence vécue marquent des rapports différenciés aux modalités d’accompagnement. Loin d’être secondaire, **la question du temps est un principe fondamental de l’évaluation que se font les jeunes de l’utilité de la Mission Locale** en général et de leur accompagnement en particulier. **Ainsi, il est nécessaire que la Mission Locale puisse s’adapter (au regard de ses contraintes organisationnelles) aux différentes temporalités exprimées par les jeunes** ou, a minima, comprendre ce qu’elles recouvrent pour eux.

La façon dont les besoins spécifiques conditionnent la relation aux conseillers

Les jeunes qui ont franchi les portes de la Mission Locale pour un besoin ponctuel et qui sont inscrits dans un dispositif n’expriment pas un fort besoin d’accompagnement, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Le rythme mensuel ou bimensuel pour “faire le point” leur convient. Les rencontres avec leur conseiller leur permettent de restituer leurs avancées, de fixer de nouveaux objectifs, mais ils ne souhaitent pas s’engager davantage dans l’accompagnement.

Sociologue : Tu le vois souvent [ton conseiller] ?

- Une fois par mois, mais on s'envoie des messages.
- Ça te convient comme rythme ?
- Oui, j'aurais pas besoin de le voir plus.
- Et avec ton conseiller, tu parles de sujets qui te préoccupent, de ta vie perso ?
- Non, pas du tout. On parle juste de mon code.

Ainsi, les besoins ciblés formatent des attentes spécifiques à l'égard de l'accompagnement et de la relation avec le conseiller. Ils génèrent une relation singulière qui s'établit autour d'une dimension précise et laissent peu de place à d'éventuels débordements.

Néanmoins, la nature de l'accompagnement entre ces jeunes et leur conseiller est loin de refléter les attentes de la plupart des personnes rencontrées dans le cadre de cette étude. Comme nous allons le souligner, pour les jeunes qui considèrent la Mission Locale comme un intermédiaire vers l'emploi (type 2) et ceux qui sont dans le temps de l'expérimentation (type 3), les attentes à l'égard de la Mission Locale et de l'étayage qu'elle peut leur apporter sont bien plus fortes.

TYPE 2. LE TEMPS DE L'INSERTION

LA MISSION LOCALE COMME INTERMÉDIAIRE VERS L'EMPLOI (UNE URGENCE « INVISIBLE »)

La plupart des jeunes sollicitent la Mission Locale afin d'être épaulés et aiguillés dans leur insertion professionnelle. Très tôt confrontés à l'injonction de "l'insertion" (Sarfati, 2015), les jeunes sont sommés de choisir et de "trouver leur voie" (Van de Velde, 2008). Cette injonction pèse d'autant plus sur les jeunes les moins diplômées ou disposant de faibles ressources et pour qui le choix de l'orientation s'impose très précocement dans le parcours scolaire.

Ce temps de l'insertion n'est pas sans générer des inquiétudes, tant les jeunes sont conscients des enjeux et des répercussions au long court des choix qu'ils seront amenés à prendre (ou à suivre).

Pour les jeunes qui mobilisent la Mission Locale comme intermédiaire vers l'emploi, cette dernière offre théoriquement la possibilité de bénéficier d'un soutien dans cette période de transition.

Néanmoins, les attentes que portent ces jeunes vis-à-vis de la Mission Locale sont à la hauteur de leurs espoirs. Ainsi, la particularité de cette catégorie repose sur la **priorisation de l'insertion professionnelle, et surtout sur un certain rapport à l'urgence. Il est pour eux nécessaire que la Mission Locale "arrive" à les orienter rapidement vers l'emploi.** De cet objectif découle des attentes singulières.

Un besoin de cadence dans l'accompagnement

Les jeunes qui saisissent la Mission Locale comme un intermédiaire vers l'emploi, expriment un **besoin de cadencement dans l'accompagnement.**

Leurs discours peuvent alors être particulièrement critiques, notamment lorsque la proposition institutionnelle est jugée comme minimale – c'est à dire qu'ils ont la sensation que peu de rendez-vous leur sont proposés et qu'ils sont entrecoupés de périodes de démarches en autonomie.

Les jeunes de cette catégorie, peuvent alors exprimer une certaine "démobilisation". Au final, ils se sentent livrés à eux-mêmes et ressentent une déception à l'égard de l'indisponibilité de leur conseiller. Comme le souligne Sullivan (18 ans) :

"C'est bien d'avoir des rendez-vous avec les conseillers, mais ça avance pas, j'ai des rendez-vous tous les mois. C'est tout."

La relation entre le jeune et le conseiller est temporellement trop distendue. Bien souvent les attentes de ces jeunes à l'égard de la régularité des entretiens avec le conseiller est bien plus forte que ce que la Mission Locale est en mesure de leur offrir.

“Ma conseillère, je la vois pas souvent.
 Seulement toutes les deux semaines.
 J’aurais besoin de plus de temps.”
 Kenza (18 ans).

Au cours des entretiens, ces jeunes expriment un sentiment de piétinement et une sensation de ne pas avancer. Que les rendez-vous soient mensuels ou bi-mensuels, ces jeunes ont le sentiment de stagner. Ils ont **besoin d’un étayage plus prononcé**.

“Mon conseiller, je le vois que toutes les deux semaines, ça pourrait être intéressant de le voir plus.”
 Jérémie (20ans).

Ils expriment une **inadéquation entre leur besoin et la faible densité des rendez-vous avec leur conseiller**. Cette inadéquation peut conduire à la démobilisation de ces jeunes.

Si l'exemple de Kenza (encadré ci-contre) questionne les accompagnements proposés pour les jeunes de cette catégorie, il est important de souligner que l'espacement des rendez-vous peut pousser certains jeunes à l'abandon. Comme le souligne Naim (20 ans) :

“La première fois que j’ai été accompagné à la Mission Locale, j’ai tenu 6 mois. Mais à la fin j’y allais sans conviction. Moi, j’ai besoin qu’on me pousse pour avancer.”

Les conseillers sont conscients que le cadencement des rendez-vous est important pour certains jeunes : “Si on les voit en entretien qu’une fois par mois, on les perd. Moi, je les vois toutes les deux semaines.” (Celestine, conseillère).

La défection de Kenza

Kenza (18 ans) a un regard très critique sur la Mission Locale. Inscrite depuis le mois d'octobre en CEJ, le rythme de l'accompagnement ne convient pas à ses besoins. “Les rendez-vous et ateliers, ça m’aide pas vraiment. Déjà les rendez-vous c’est tous les mois, donc c’est pas assez. Je ne vois pas trop l’intérêt. Au final, je reçois ma paye.”

Si les attentes de Kenza étaient fortes au moment de son inscription, elles se sont peu à peu amenuisées en raison du manque de cadence des rendez-vous proposés. Son engagement dans le dispositif se limite désormais à percevoir “sa paye”, mais elle ne ressent pas d’étayage dans la construction de son projet. son accompagnement se résume désormais, pour elle, uniquement à la perception de l'allocation mensuelle.

Néanmoins, il serait abusif de réduire le désengagement de Kenza au seul manque de cadencement. A cela s'ajoute le fait qu'elle souhaite réaliser un stage dans le domaine de l'esthétisme. Confronté à des difficultés pour trouver un stage dans ce secteur, elle fait peser les problématiques inhérentes au marché du travail sur son conseiller. Ainsi, si la fréquence des rendez-vous lui semble trop faible, son avis négatif à l’égard de son accompagnement relève également du fait que celui-ci ne lui permet pas, pour le moment, de “trouver sa place”. Sa démobilisation traduit, en ce sens, une déception à l’égard d’une insertion retardée.

Certains conseillers optent pour des stratégies consistant à réduire la durée des entretiens afin d'augmenter la cadence des rendez-vous.

“Ma collègue, c’est une locomotive. Elle a des rendez-vous toutes les 30 minutes. Mais il y en a encore qui sont sur des rendez-vous toutes les heures. Pourtant c’est mieux de voir les jeunes plus souvent 30 minutes que moins souvent 3/4 heure. Les jeunes ont besoin de repères, de cadence.”
(Aurélia, conseillère)

Le plus souvent, le comportement des jeunes de cette catégorie est décrié par les conseillers qui perçoivent leur attitude comme “irrespectueuse”, “non motivée”, ou “impatiente”. Mais derrière ces attitudes (qui heurtent les attentes normatives propres aux dispositifs d’insertion), **ces jeunes sont surtout mus par une certaine urgence**. Or cette urgence semble relativement invisible au regard de l’institution, car elle est occultée par leur attitude distante, par leur rejet d’un engagement à long terme et par le fait qu’ils **n’acceptent pas de “jouer le jeu” d’un accompagnement progressif qui nécessite une forte latitude temporelle**.

Nous sommes ici confronté à une catégorie des **jeunes réticents aux actions, événements ou ateliers qui se déportent des objectifs d’insertions professionnelles**. Peu sont volontaires pour participer à des ateliers dont les objectifs tournent autour d’une découverte de soi, d’une recherche de socialisation ou du développement des soft skills. Le recours à la Mission Locale est dédié principalement à une recherche d’aide rapide et efficace d’insertion vers l’emploi.

Loin de rechercher une exploration de soi, ces jeunes sont dans une recherche accrue d’efficacité quant à leur insertion rapide et durable dans l’emploi.

L’expérimentation proposée par les dispositifs d’insertion est perçue comme “contrainte” dans la mesure où elle s’écarte des objectifs identifiés (par les jeunes) comme efficace pour leur insertion professionnelle. Comme nous le verrons, ces jeunes choisissent plutôt un entrecroisement des activités (travail, dispositifs, activités informelles) au détriment d’un engagement plein et entier à la Mission Locale.

Cette attitude souligne une confiance plus faible aux bénéfices que peut leur apporter la Mission locale pour leur insertion. **Leur engagement en “demi-teinte” traduit un rapport à l’avenir plus incertain** qui les amènent à multiplier les paris pour miser sur l’insertion. Rappelons comme Gérard Mauger l’écrit, que l’insertion représente “la clôture de la jeunesse” (1998, p.55) et peut ainsi acter l’irréversibilité de la précarité professionnelle et sociale, d’où l’enjeu de l’urgence qui se traduit par des attentes d’efficacité.

TYPE 3. LE TEMPS DE L'EXPLORATION

LA MISSION LOCALE COMME TEMPS D'EXPÉRIMENTATION

“On vient ici quand on est dans le brouillard. Faut toujours un truc auquel s'accrocher et quand on est démuni la Mission Locale est là pour nous aider. On sait qu'on n'est pas tout seul, c'est une base sur laquelle s'accrocher.”

(Louison, 25 ans)

Dans cette catégorie, nous retrouvons les jeunes pour qui **la Mission Locale est avant tout mobilisée comme un espace propice à l'expérimentation**. Si le recours à la Mission Locale se fait dans l'objectif d'accéder à l'emploi ou de trouver une formation, il répond également à une **volonté d'expérimenter, d'essayer et d'explorer** (Van de Velde, 2008). Comme le souligne Louison (25 ans) :

“J'étais paumée. J'ai apprécié le dialogue avec mon conseiller. Heureusement qu'il était là. (...) J'ai expérimenté pas mal de choses, que ce soit au niveau professionnel, ou des formations... Après, j'ai un parcours chaotique, j'aime trop toucher à tout. J'ai envie de découvrir plein de choses. Du coup, la Mission Locale, ça me permet de me raccrocher à quelque chose qui me permet d'expérimenter, d'explorer. Ça donne une stabilité.”

Le projet professionnel de ces jeunes n'est pas encore totalement stabilisé et la Mission Locale tient alors la place d'un intermédiaire rassurant qui permet de différer l'irréversibilité perçue d'une orientation vers un métier ou une formation.

Comme le souligne Oriana (18 ans) *“J'ai besoin d'aide. On m'a demandé de choisir un métier mais c'est difficile de choisir, il y a trop de métiers.”* Ou encore Louis (22 ans) *“J'ai voulu faire plusieurs métiers, mais j'ai peur que ça ne me convienne pas.”*

Ainsi, le temps offert par la Mission Locale est employé par ces jeunes pour s'assurer de s'orienter vers une voie, un projet, un métier, qui les épanouirait tant sur le plan professionnel que social.

Pour la plupart, le projet professionnel n'est pas évoqué comme la dimension prioritaire de leur projet adulte. Ces jeunes convoquent une définition singulière du travail, qui se rapprochent de celle couramment analysée dans les récits des jeunes diplômés, à savoir le primat d'un travail qui fait sens. Comme le souligne Isaac (conseiller) :

“C'est plus le même rapport au travail. Maintenant il y a une notion de découverte. Les jeunes cherchent à acquérir des expériences de toutes sortes.”

Ce rapport au travail se retrouve particulièrement chez les jeunes les plus diplômées. D'ailleurs, les jeunes de cette catégorie disposent majoritairement d'un diplôme à faire valoir sur le marché du travail ou, a minima, ont connu dans leur scolarité des expériences de réussite (validation d'examens, reconnaissance de leurs compétences par autrui, goût pour les apprentissages, etc.).

Loin d'avoir connu un échec scolaire précoce, ces jeunes s'autorisent à expérimenter. Ils souhaitent prendre le temps, tenter et tester.

Au-delà d'une seule appétence pour l'expérimentation, ces jeunes sont surtout ceux qui disposent de ressources leur permettant de "prendre le temps" pour élaborer un projet pérenne. Ces ressources sont différentes selon les biographies. Elles relèvent principalement : du niveau de qualification, des expériences scolaires de réussite, de ressources économiques favorables, d'un soutien de la part des parents, de la famille élargie ou d'un réseau de sociabilité.

La question de la temporalité est fréquemment évoquée par ces jeunes au cours des entretiens. A l'opposé des jeunes qui priorisent l'insertion professionnelle (type 2), ceux qui sont dans l'expérimentation souhaitent ne pas être brusqués dans leurs démarches:

*"Je sais que si je vais trop vite,
je vais me planter. Donc là,
j'ai le temps de prendre le temps."
(Louis, 22ans)*

*"On m'a expliqué le CEJ et on m'a
dit de ne pas me mettre la pression,
on va faire petit à petit. C'est
important qu'on prenne le temps."
(Pascal, 18 ans)*

*"Moi, je suis en CEJ. J'aime bien aller
doucement, prendre la temps"
(Oriana, 18 ans)*

Le parcours de ces jeunes n'est pas marqué par de longues périodes d'inactivité, de retrait du monde scolaire, de la formation ou du travail. Ils n'ont pas éprouvé ce que peut recouvrir l'expérience sensible de la catégorie NEET. Au contraire, derrière les oscillations légitimes des biographies, leur parcours donne à voir une certaine linéarité.

La Mission Locale est, bien souvent, pour eux la première expérience d'un dispositif d'insertion. Elle est généralement mobilisée dans les interstices temporaires d'activités professionnelles ou de formation. Finalement, ces jeunes ont le sentiment d'avoir "un peu le temps" et leur attente d'expérimentation est le reflet de l'absence d'urgence de leur situation.

Une relation de qualité entre jeune et conseiller

Pour les jeunes qui sont dans le temps de l'expérimentation, le rapport à l'accompagnement tient davantage à la qualité de l'échange avec les conseillers qu'à une régularité dans les rendez-vous. Pour ces jeunes, il est essentiel de prendre le temps et d'établir une relation de confiance avec le conseiller. Ils sont en recherche d'"empathie", de "bienveillance", de "compréhension", d'un accompagnement sensible, mais surtout rassurant. Cette recherche d'assurance passe par une valorisation de l'écoute et de la posture empathique du conseiller.

:
“Moi j’attends des conseillers du dialogue, de l’écoute, de l’empathie, de la bienveillance. Quand on ne va pas bien savoir qu’il y a une oreille. Ma conseillère, c’est une pépète !”
 (Louison, 25 ans)

La qualité de la relation établie avec le conseiller joue un rôle essentiel pour ces jeunes. Elle offre un espace de confiance au sein duquel ils peuvent évoquer des problématiques intimes et personnelles. En ce sens, la relation participe à lever des freins et surmonter certaines difficultés. Lors de l’accompagnement, des *“registres plus personnels, plus intimes que le strict rapport à l’emploi sont explorés. Pour ce faire, les professionnels développent un autre cadre d’interaction (...) dans l’optique de pouvoir s’accorder avec le jeune selon des principes qui émergent au cours de la rencontre (Giuliani, 2008). (...) “Les professionnels touchent là à l’expérience biographique des parcours d’insertion et aux situations que ceux-ci imposent aux individus chargés de les accomplir. Ils découvrent alors des écueils, des contraintes et des épreuves qui sont moins liés à la personnalité des individus qu’aux situations qu’ils traversent. Adoptant ce nouveau point de vue, le rôle des conseillers consiste à développer des ressources morales et pratiques susceptibles d’étayer l’expérience individuelle de situations problématiques. Ils ouvrent ainsi un registre d’exploration du vécu des individus.”* (Guiliani, 2009).

“C’est important de connaître le jeune, de savoir les problèmes qu’il rencontre.”
 Isaac (conseiller)

Cette connaissance des problématiques rencontrées par les jeunes est d’autant plus importante que les freins à l’orientation peuvent se situer dans les difficultés personnelles et quotidiennes. Comme le souligne Sofiane (21 ans) :

“Avec mon conseiller on parle de ma vie perso. Il est à l’écoute. Quand j’ai des problèmes avec ma mère, je lui en parle. Je trouve que c’est important.”

Dans le cas de Sofiane, la relation avec sa mère est devenue un sujet de discussion important dans l’accompagnement. Ce travail autour des problématiques familiales rencontrées par Sofiane lui a permis d’aborder de façon plus sereine la question de l’insertion professionnelle. Sofiane n’était pas en mesure de s’impliquer dans l’accompagnement sans une réflexion préalable sur ses conflits parentaux.

Ainsi, pour les jeunes qui sont dans le temps de l’exploration, la relation basée sur la confiance devient un support de l’accompagnement. La qualité de la relation, et la part d’intimité qu’elle suppose, permet de comprendre pourquoi certains jeunes arrivent, à un moment donné, à trouver la disponibilité (psychique) pour s’investir dans l’accompagnement, ou pour le dire avec le lexique des conseillers à se (re)mobiliser. Quoi qu’il en soit les problématiques personnelles rencontrées par les jeunes sont une composante essentielle de l’accompagnement :

“Avec mon conseiller, on parle essentiellement de mes problèmes et de la vie perso” (Louison, 25 ans)

“Ils nous écoutent, ils nous conseillent, ils nous poussent vers le haut. ça met du temps à se construire une relation de confiance. Mais je lui ai donné ma confiance à force de la voir, de lui parler de moi.”
(Sophia, 23 ans)

Certains conseillers sont sensibles à la qualité relationnelle et sont conscients que le temps est une variable essentielle pour lever des freins relevant de la vie personnelle.

“Moi, mon but, c’est de les faire avancer. Ça demande une relation intime. Il y a des jeunes que j’accompagne depuis trois ou quatre ans. J’essaie de faire en sorte que ce soit un endroit où ils puissent avancer. C’est long. Il faut du temps. C’est important cette variable temporelle. Il faut une relation de confiance et du temps.”
(Mireille, conseillère)

D'autres conseillers sont plus réticents à s'investir dans une relation qui dépasse le seul registre de l'insertion. Néanmoins, quand les jeunes (de la catégorie expérimentation) sont confrontés à des conseillers “centrés sur l'emploi”, ils ressentent une certaine frustration :

“J’ai une amie, elle a des rendez-vous toutes les semaines. Elle parle de ses problèmes. Moi, avec ma conseillère j’aimerais bien parler mais on se parle pas beaucoup. On se voit que toutes les deux semaines et les rendez-vous ça dure jamais très longtemps.”
(Gulay, 18 ans)

Des nuances sont bien évidemment à souligner. Si certains jeunes (principalement ceux ayant eu des contacts avec les prises en charges psychologiques) recherchent une relation quasi thérapeutique avec leur conseiller, d'autres, comme Oriana (18 ans), souhaitent poser des limites plus restrictives à la relation.

Mais derrière ces différences, le point commun revient toujours à ce que l'accompagnement les épaulé dans leur exploration et étaye leur expérimentation. Voilà pourquoi ces jeunes sont ceux qui disent “être volontaires” pour participer à des événements ou des ateliers qui débordent du seul objectif d'insertion professionnelle. Au final, les attentes de ces jeunes semblent répondre aux modalités contemporaines de l'accompagnement tournées vers la constitution d'un projet, la progressivité de l'insertion et la nécessaire expérimentation.

De plus, ces jeunes répondent aux contraintes auxquelles sont confrontés les conseillers, qui doivent composer avec les règles contemporaines du marché du travail et se démener pour temporiser l'insertion de plus en plus longue des jeunes les moins qualifiés. Pour ces jeunes, le temps donné à leur accompagnement est source d'assurance, pour engager un projet pérenne, “sur de bonnes bases”. Ce rapport au temps est différent de celui des jeunes de la catégorie précédente, pour qui la latitude temporelle donnée à leur accompagnement est plus restreinte.

TYPE 4. LE TEMPS DE L'OCCUPATION

LA MISSION LOCALE COMME ESPACE DE SOCIALISATION

La Mission locale peut également être mobilisée par certains jeunes comme un espace de socialisation. Si pour ces jeunes, la question de l'orientation vers une formation ou de l'insertion dans l'emploi est l'élément déclenchant leur venue à la Mission Locale, leurs discours mettent en avant la **centralité de la socialisation dans leur expérience de la Mission Locale**.

Les jeunes qui accordent un primat aux expériences de socialisation adhèrent à l'accompagnement. Ils apprécient les propositions d'ateliers, aussi diverses soient-elles et y participent très régulièrement. Ces jeunes font partie de "ceux qui viennent tout le temps" (cf. encadré ci-contre).

Les jeunes qui mobilisent la Mission Locale comme un espace de socialisation endossent une posture que l'on pourrait qualifier d'occupationnelle. Cette posture occupationnelle se distingue de celle décrite par Loison-Leruste, Couronné et Sarfati (2016) et qui est le reflet d'une certaine passivité. Au contraire, ces occupations sont pour ces jeunes l'occasion d'avancer dans leur réflexion sur leur parcours tout en bénéficiant d'une reconnaissance sociale. Ainsi, la socialisation de ces jeunes au travers des activités proposées par la Mission Locale comporte une part d'enrichissement. Comme le souligne Joyce (24 ans) "Je ne me serais jamais imaginé faire ça, devenir ça avant de venir à la Mission Locale."

"Ceux qui viennent tout le temps"

Lors de notre enquête, nous avons pu rencontrer ces jeunes toujours présents. C'est notamment le cas de Joyce (24 ans) et de Louis (22 ans). Louis est inscrit en CEJ depuis le mois de septembre. Il apprécie l'accompagnement dont il bénéficie. Les rendez-vous avec sa conseillère lui permettent d'avancer dans ses démarches d'emploi (réalisation de CV, recherche de stages, etc.). Parallèlement, Louis participe à de nombreux ateliers : "J'aime bien les ateliers, je trouve ça très intéressant. J'aimais beaucoup l'atelier club de lecture, mais comme on était que deux la dernière fois, ils ne vont plus le faire". Louis déclare participer à 4 ou 5 ateliers par mois depuis son inscription : "ça permet de rencontrer du monde". Louis est friand d'activités qui permettent de créer du lien social, et garde un très bon souvenir des ateliers jeux de société. Il aimerait voir se multiplier les initiatives de ce type : "Ce serait bien de faire un club sur la musique. Pour connaître le goût des gens, expliquer la chanson, parler du message qui nous a marqué." Joyce entretient un rapport similaire aux activités proposées par la Mission Locale. Elle y est inscrite depuis 3 ans et participe à de nombreuses activités : "C'est important d'avoir du lien, d'avoir du concret et de rencontrer des gens. J'aime bien rencontrer des nouvelles personnes. Moi, ça me plaît beaucoup tout ce qui est proposé ici. Si je pouvais, je viendrais tous les jours."

Dans leur récit, ces jeunes établissent un lien entre les espaces de socialisation offerts par la Mission Locale et le développement de leurs compétences professionnelles (principalement sous le registre des soft skills).

Mobiliser la Mission Locale comme un espace de socialisation permet aux jeunes de développer de nombreuses compétences, de prendre confiance en eux, de valoriser leurs potentialités, de se construire un réseau, etc. Autrement dit, ces expériences de socialisation renforcent leur “pouvoir d'agir”.

Cet aspect est d'autant plus important que l'accompagnement collectif au sein de la Mission Locale s'est vu fortement remis en cause avec la fin de la Garantie Jeune. Pourtant, une partie des jeunes rencontrés sont en demande explicite de socialisation :

“Je trouverais ça bien de pouvoir parler avec des jeunes qui sont dans la même situation. Ce serait enrichissant.”
(Cynthia, 20 ans)

“Il faut rendre le truc plus accueillant parce que c'est pas accueillant la Mission Locale. Personne se parle, tout le monde est sur son écran. Il faudrait un petit coin pour papoter, un coin pour être tranquille.”
(Jérémie, 20 ans)

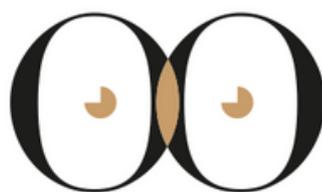
De la socialisation à la participation

Dans quelle mesure il ne serait pas possible de s'appuyer sur ces jeunes pour **développer des initiatives construites par les jeunes et pour les jeunes ?**

Si la question de la participation est désormais au cœur des politiques publiques en général, et des objectifs des Missions Locales en particulier, il semble que ces dernières disposent d'un **“vivier” de jeunes prêts à s'investir davantage au sein de leurs antennes respectives**. Ainsi, ces jeunes qui placent la socialisation comme une dimension essentielle de leur expérience à la Mission Locale pourraient **participer au développement d'activités, notamment d'ateliers autour du jeu, de la lecture ou de la musique**.

La mobilisation de ces jeunes permettrait de répondre à leurs attentes tout en stimulant une dynamique au sein des antennes. Elle permettrait la continuité d'ateliers où la présence des jeunes est faible, sans que cela n'empiète sur l'activité des conseillers.

Cet engagement pourrait également être valorisé au sein de dispositifs de bénévolat.



DES ATELIERS EN DÉCLIN ?



Un constat partagé par les conseillers

“Les ateliers, ça marchait bien avant, mais maintenant ce n’est plus le cas... C’est compliqué de faire venir les jeunes. On a du mal à les faire adhérer.” (Nora, conseillère)

Les conseillers rencontrés dans le cadre de cette étude partagent tous le même constat : les ateliers sont en déclin. Il est en effet difficile d’avoir un nombre de participants permettant d’en assurer le bon déroulement, et parfois l’absentéisme est tel qu’il conduit à l’annulation des ateliers.

Lors de notre étude, nous avons participé à quatre ateliers dans différentes antennes de la Mission Locale de l’agglomération rouennaise. Parmi ces ateliers, deux ont été annulés faute de participant. Concernant les deux autres, l’un comptait quatre jeunes présents sur les onze inscrits et, le second, trois jeunes présents sur les huit inscrits.

Plusieurs éléments peuvent être avancés pour expliquer la désaffection des jeunes pour ces initiatives collectives.

Tout d’abord, il y a des aspects qui relèvent de la “non proposition” des ateliers. **La non proposition** intervient principalement quand **les conseillers anticipent les freins relatifs à la participation** des jeunes (ex : mobilité, fragilité psychique, etc.). Elle relève également d’une **méconnaissance du contenu des ateliers**. Ainsi, les conseillers signalent plébisciter auprès des jeunes uniquement les activités dont ils connaissent *a minima* le contenu, les attendus ou le déroulé.

A cela s’ajoute également une **déperdition qui questionne le sens même de l’offre**. La déperdition peut en effet relever d’un désintérêt pour le contenu ou la forme que prennent ces initiatives collectives.

La **déperdition peut ainsi s’appréhender au regard de deux facteurs, l’un subi** (quand elle relève de la non proposition), **l’autre choisi par les jeunes** (quand elle traduit un désintérêt pour l’offre proposée). Ces deux aspects ne peuvent se comprendre isolément dans la mesure où ils se combinent et se renforcent mutuellement pour participer au phénomène de déperdition.

Typologie des non-recours

L’Odenore a présenté une typologie des non-recours :

- Le non-recours par non connaissance : lorsque l’offre n’est pas connue.
- Le non-recours par non demande : lorsque l’offre est connue mais non demandée.
- Le non-recours par non réception : lorsque l’offre est connue et demandée mais non obtenue (la démarche n’est pas menée à son terme ou la personne est découragée par un agent).
- Le non-recours par non proposition : lorsque le conseiller ne propose pas l’aide, faute de connaissance ou parce qu’il estime que la personne n’est pas concernée.
- Le non-recours par non orientation : lorsqu’une personne qui devrait bénéficier d’une aide n’est pas accompagnée pour réaliser la démarche.

Cette typologie permet de distinguer les non-recours contraints et les non-recours choisis. En ce sens, elle permet de “questionner l’effectivité de l’offre mais également sa pertinence, c’est à dire son sens pour les (non) usagers.” De ce point de vue, le non-recours ne se limite pas à des enjeux gestionnaires mais soulève un questionnement politique “lorsqu’il signale un désintérêt ou un désaccord avec ce qui est proposé” (Warin, 2010).

La non proposition par anticipation des freins liés à la mobilité

Cette situation apparaît avant tout lorsque **les conseillers anticipent les freins relatifs à la participation des jeunes**. Cette anticipation s'appuie alors sur les connaissances qu'ont les conseillers des situations socioéconomiques des jeunes qu'ils accompagnent et qu'ils traduisent dans leurs pratiques professionnelles en "freins" ou en "difficultés".

Ce sont tout d'abord **les difficultés de déplacement et la question de la mobilité** qui sont évoquées par les conseillers pour justifier des non propositions. Comme l'explique Isaac (conseiller) :

"On a la liste des ateliers, mais on ne va pas leur proposer un atelier à (ville). C'est trop loin pour eux."

Si ce phénomène impacte les antennes quelque soit leur situation géographique, les retombées sont particulièrement visibles pour celles excentrées de Rouen. Celestine, conseillère dans une antenne mal desservie, déplore cette situation :

"Ici, on n'a que nos jeunes. Si des jeunes de Rouen sont intéressés, c'est compliqué. Les conseillers ne les positionnent pas sur nos ateliers."

En ce sens, l'étude souligne que l'anticipation des difficultés relatives à l'éloignement géographique entre le lieu de résidence du jeune et le lieu de

déroulement de l'atelier constitue un frein à la participation des jeunes aux ateliers.

Jade (conseillère) considère que **l'éloignement géographique constitue un facteur central dans l'explication de la déperdition aux actions collectives** :

"Ici, c'est central, mais sinon les jeunes de Mont-Saint-Aignan ne veulent pas aller rive gauche, ceux de l'ouest ne veulent pas aller à l'est. Ils ne veulent pas se déplacer comme ça. La limite, c'est 20 minutes."

Bien sûr, les questions relatives à la mobilité peuvent représenter une contrainte qui entrave la participation des jeunes. Néanmoins, l'anticipation de ce frein peut participer d'une autoréalisation, si la possibilité même de participer n'est pas proposée. Cela est d'autant plus effectif que les jeunes rencontrés n'utilisent que très rarement les outils numériques pour s'informer sur l'offre d'ateliers et préfèrent s'appuyer sur l'information délivrée par leur conseiller.

Lorsque nous rencontrons Sophia (23 ans) qui réside dans une commune rurale, celle-ci nous indique qu'elle aimerait participer à des ateliers. Néanmoins, ces derniers ne lui ont jamais été proposés :

"Ici, il n'y a pas d'atelier, sinon j'irai, car ça aide de voir d'autres jeunes. C'est des gens de notre âge donc on discute. Ce serait bien de pouvoir rencontrer d'autres jeunes. Sociologue: Et on ne vous a pas proposé d'en faire ailleurs ? Non, mais moi ça m'intéresserait."

Suivant une logique d'anticipation des freins à la mobilité, la question des ateliers n'a jamais été abordée avec Sophia. Pourtant, celle-ci se déplace fréquemment dans le centre ville de Rouen pour réaliser des activités (bénévolat, recherche d'emploi, etc.). Ainsi, la problématique soulevée dans le cas de Sophia n'est pas la mobilité en elle-même mais l'anticipation de cette problématique.

Il est par ailleurs à noter que les effets de l'éloignement géographique ne sont pas toujours effectifs. En effet, au cours de notre étude, nous avons pu observer que certains jeunes préfèrent suivre leur conseiller quand ce dernier est muté sur une autre antenne plutôt que d'être suivis par un nouveau conseiller. Ainsi Justine (conseillère) explique :

“Il y a un jeune quand je lui ai dit que je partais à (ville), il m'a dit : “Moi, je veux que vous”. J'ai essayé de lui faire comprendre que c'était bien aussi de changer, mais il n'a pas voulu.”

Loin d'être marginale, la distance entre les deux antennes s'élève à 24 km et le trajet reste mal desservi par les transports en commun. Néanmoins, ce cas n'est pas isolé. Comme le souligne Célestine (conseillère) :

“J'ai des jeunes qui ne sont plus sur (ville), mais qui continuent à venir ici. Ils ne veulent pas changer de conseiller. Ils veulent rester avec quelqu'un qui connaît leur histoire.”

Si cette volonté de poursuivre l'accompagnement avec son conseiller en dépit de la distance en dit long sur la qualité de la relation qui s'établit entre les jeunes et les conseillers, elle montre également que pour certains jeunes les déplacements sont possibles et envisageables quand ils font sens.

La non proposition par anticipation de freins psychologiques

Un autre élément qui limite la proposition de participation à des ateliers concernent l'anticipation des freins relatifs à une situation de fragilité psychologique.

Phobie sociale ou scolaire, dépression, manque de confiance en soi, etc., sont autant d'éléments avancés par les conseillers afin de justifier la non proposition d'ateliers collectifs :

“On ressent vraiment de plus en plus cette difficulté à aller vers le collectif.

Il y en a qui ont vécu du harcèlement ou qui ont des phobies scolaires.”
(Jeanine, conseillère)

“Se retrouver avec des jeunes qu'ils ne connaissent pas, c'est compliqué.”
(Célestine, conseillère)

“Il y a la peur du groupe, la peur de ne pas être à la hauteur. Beaucoup ont des phobies sociales.”
(Jade, conseillère)

Cet aspect se retrouve également dans les discours des jeunes. En effet, nombre d'entre eux, soulignent leur malaise dans des situations collectives :

“Moi, j’en fais pas parce que je suis une grande timide. Avec les gens que je connais pas j’ai du mal. Peut-être qu’avec le temps, je vais réussir à faire des ateliers, mais là il me faut du temps.”
(Louison, 25 ans)

“J’ai essayé de faire des ateliers mais c’est pas fait pour moi. Je suis pas prête à parler à des gens. Je suis ressortie en pleur.”
(Gulay, 18 ans)

“Moi, je suis timide et renfermée donc je n’aimerais pas y aller.”
(Léa, 25 ans)

Les conseillers sont conscients de la difficulté que peuvent représenter les ateliers pour certains jeunes. Néanmoins, cette posture bienveillante et empathique peut amener les professionnels à s’interdire de proposer des ateliers à des jeunes identifiés comme “fragiles” ou “phobiques”. Or proposer n’engage pas les jeunes à assister.

Les ateliers collectifs peuvent être sources de stress. Ce phénomène est renforcé avec le passage au dispositif CEJ et la fin des sessions collectives. La GJ permettait de créer un collectif sur une courte période. Des affinités s’établissaient entre les jeunes. Ainsi, de nombreux conseillers expriment la difficulté croissante pour les jeunes les plus “timides” ou “distants” à participer à des ateliers épisodiques, en présence de jeunes qu’ils ne connaissent pas.

La méconnaissance du contenu

Un dernier frein interne à la Mission Locale relève de la non proposition par non connaissance du contenu des ateliers. Célestine (conseillère) nous montre la liste des ateliers proposés :

“Le titre à l’air bien, mais on ne sait pas ce que c’est. Donc c’est compliqué d’inscrire les jeunes. On ne sait pas s’il doit préparer quelque chose, quelle maturité il doit avoir dans son projet. Donc c’est vrai qu’en tant que conseiller on a tendance à les orienter vers les ateliers qu’on connaît.”

La méconnaissance du contenu est un aspect qui revient de façon récurrente dans les entretiens avec les conseillers.

“Sur le logiciel, on a tous les ateliers qu’on peut proposer aux jeunes. Mais je ne connais pas le contenu. Du coup, c’est compliqué de les orienter et de leur proposer.”
(Lili-Rose, conseillère)

“On n’a pas beaucoup d’infos sur le contenu. Il y a des ateliers où on sait pas ce qu’il y a dedans. Et des fois les titres ne correspondent pas.”
(Jeanine, conseillère)

Pour pallier à cette problématique, la Mission Locale propose aux conseillers de réaliser des fiches de présentation des ateliers. Cette initiative mériterait d’être davantage développée afin que les conseillers aient accès aussi bien au contenu de l’atelier, qu’aux modalités pédagogiques, et au niveau d’avancement dans le projet attendu pour y participer.

La faible participation des jeunes aux ateliers s'expliquent en partie par la non proposition. De ce point de vue, le problème pourrait se résorber en invitant les jeunes à participer aux ateliers sans anticiper les freins limitant leur participation. Néanmoins, force est de constater que l'acte de proposer ne peut solutionner à lui seul la question de la faible participation aux ateliers.

En effet, on ne peut occulter que **la désaffection des jeunes pour les ateliers traduit également une non-adhésion à l'offre qui leur est proposée.** Ainsi, le *déclin* des ateliers soulève des questions relevant de la pertinence et du sens même que prennent, ou non, les ateliers dans le parcours des jeunes. En effet, **la non-adhésion des jeunes est également le reflet d'un désintérêt, voire d'un désaccord, vis-à-vis du contenu et du format des ateliers.**

Questionner la pertinence et le sens de l'offre

1. "On m'a" : une formule passive qui traduit une posture critique

"Quand je me suis inscrit à la Mission Locale, ça s'est bien passé sur le coup et puis j'ai vite déchanté... On m'a inscrit dans plein d'ateliers : des ateliers CV, des ateliers pour apprendre à me servir d'un PC, des ateliers... Franchement, j'ai arrêté de venir."
(Naïm, 20 ans)

Le regard critique des jeunes à l'égard des ateliers interroge plus largement la place que ces derniers tiennent dans leur parcours. De nombreuses incompréhensions sont exprimées par les jeunes et renvoient à leurs (mauvaises) expériences des ateliers.

Les termes "on m'a envoyé", "on m'a mis", "on m'a inscrit" sont alors fréquemment mobilisés dans les discours. **Loin de traduire une forme de passivité, un manque d'intérêt ou de motivation, la formule "on m'a" vient refléter l'inscription à des ateliers très éloignés de leurs attentes.** Les jeunes soulignent finalement l'absence de cohérence entre leurs besoins, leurs attentes et le contenu des ateliers. Cet **écart entre les besoins des jeunes et les contenus des ateliers** se retrouvent dans les discours des conseillers qui peinent à "faire adhérer" les jeunes et à remplir les ateliers :

"J'ai du mal à les faire adhérer à cet atelier. Ils sont plus mobilisables sur des ateliers qui leur servent à l'instant T. Il y en a qui sont là pour trouver un job, ou qui sont en grande difficulté, donc c'est pas leur priorité."
(Caroline, conseillère)

Pourtant, c'est le sens même de l'atelier dans le parcours du jeune qui doit ici être interrogé. Plutôt que de se demander "comment faire adhérer le public à l'offre ?", la question à poser semble plutôt : "En quoi l'offre permet de répondre aux besoins et aux attentes du public ?"

Comme le souligne Aurélia (conseillère):

“Les jeunes disent “on m’a envoyé à un atelier”. Il n’y a plus de sens dans leur parcours. On a perdu le travail de lien sur préparer l’atelier et qu’est ce que j’en retiens.”

Ainsi, derrière cette formulation les jeunes adressent une vive critique à des ateliers jugés inutiles : “ça sert à rien”, “c’est une perte de temps”. Leur regard critique questionne la légitimité même des ateliers auxquels ils sont sommés de participer.

“C’est ma conseillère qui m’a proposé les ateliers. Elle insistait. Je me voyais pas lui refuser, mais ça m’intéressait pas et du coup j’y suis pas allée.”
(Gulay, 18 ans)

“Mon conseiller m’a proposé des ateliers. J’ai dit “oui, oui” mais finalement non, j’y suis pas allé. Il m’a inscrit deux, trois fois, mais j’y suis pas allé. Je vois pas l’intérêt.”
(Jéréemie, 20 ans)

Finalement, les “on m’a” traduisent une perte de sens pour les jeunes de ce que la Mission Locale peut leur apporter. L’écart entre leurs besoins et les injonctions à participer aux ateliers provoque pour certains (notamment pour ceux qui sollicitent la Mission Locale comme un intermédiaire vers l’emploi, type 2) un désinvestissement à l’égard de la Mission Locale.

En ce sens, les absences aux ateliers ou aux rendez-vous peuvent être une façon de résister aux “on m’a”, de (re)mettre du sens, de (ré)affirmer ses choix, **de (re)prendre une posture active qui se traduit par la défection.**

Ce phénomène fait écho aux travaux de Loison-Leruste, Couronné et Sarfati (2016) qui soulignent que la “démobilisation” peut être engendrée “par une accumulation de décalages entre la proposition institutionnelle et les attentes. Le jeune (...) manifeste son désintérêt, sa déception, s’absente et/ou arrive en retard, ne déclare plus ses revenus, ne se présente pas aux rendez-vous, a des rapports conflictuels avec les conseiller(ère)s. Dans les cas les plus extrêmes, la “démobilisation” peut entraîner des situations d’abandon par l’institution ou par le jeune. (...) La “démobilisation” s’observe également chez des jeunes qui assistent plus ou moins à des ateliers qui ne les intéressent guère. Certains se découragent très vite, deviennent plus dilettantes, et finissent par ne plus venir du tout et par ne plus donner de leurs nouvelles aux conseiller(ère)s.” (Loison-Leruste, Couronné et Sarfati, 2016).

Certains conseillers sont conscients de cette absence de sens. Comme le souligne Mireille (conseillère) :

“Avec les ateliers dans le CEJ on soupoudre. ça arrive comme ça mais ça n’a pas de sens.”

“Au début j’ai fait beaucoup d’ateliers. Mais je me retrouvais dans des ateliers qui m’intéressaient pas. Je me faisais tellement chier que j’ai fini par plus venir du tout. Entre rien faire chez moi et venir ici pour faire des trucs qui servent à rien, je préfère rester chez moi.”



Le déclin d'ateliers "à la carte"

Certains conseillers expliquent le déclin des ateliers par leur caractère non obligatoire :

“La déperdition, elle s'explique aussi par la façon dont on leur présente les choses. Déjà avec le terme atelier à la carte ça pose problème.”
(Aurélia, conseillère)

“Mais déjà ce n'est plus obligatoire, c'est à la carte.”
(Lili-Rose, conseillère)

D'autres évoquent la facilité pour les jeunes de se désinscrire :

“Des fois, on les inscrit et ils reçoivent un mail la veille où ils peuvent se désinscrire. C'est leur premier réflexe. Au final, on leur donne la possibilité de ne pas venir.”
(Célestine, conseillère)

Pour autant, les jeunes rencontrés n'évoquent jamais ces aspects pour justifier de leur non-participation. Si des problématiques de “réveil”, de “retard”, de “transport” ou encore “d'oubli” sont quelques fois mentionnées, c'est surtout **la désillusion à l'égard des ateliers réalisés qui justifient le fait de ne pas s'y présenter** et la perception que les ateliers ne feront pas “avancer leur projet”.

Une fois de plus, ce n'est pas tant le manque de motivation mais plutôt la déception qui semble à l'origine des logiques de retrait.

Faire sens dans les parcours : l'exemple de l'atelier CV

Jeanine qui anime des ateliers CV évoque les difficultés qu'elle rencontre :

“Dans l'atelier CV, je suis embêtée car ils ne sont pas au même stade. Il y en a qui sont carrément en galère et d'autres qui sont juste en train de finaliser. Donc c'est compliqué, je peux pas me démultiplier.”

Les difficultés rencontrées par Jeanine se reflètent dans le discours des jeunes. D'un côté, des jeunes qui ressentent un réel besoin de soutien pour réaliser leur CV ont des attentes insatisfaites à l'issue de l'atelier.

“Moi, j'ai fait l'atelier CV où on nous montre comment on fait, qu'est-ce qu'on met dedans. Mais c'est théorique, on fait pas le CV. Du coup, ça m'a pas trop aidé.”

De l'autre, les jeunes qui sont familiers avec cet outil ne comprennent pas pourquoi ils participent à cet atelier :

“J'ai fait un atelier CV mais ça m'a rien appris, ça m'a servi à rien. Je sais faire un CV et appeler un employeur !”
(Gulay, 18 ans)

“J'ai pas compris pourquoi on m'a inscrit dans un atelier CV. J'ai pas besoin qu'on m'explique comment on fait un CV ! Après pour certains ça peut être bien, mais il faut contenter les bonnes personnes.”
(Naim, 20 ans)

A fond la forme !

L'aversion pour un format scolaire

Un certain nombre de conseillers et de jeunes soulignent la nécessité de **faire des ateliers qui s'éloignent d'un format scolaire**. D'ailleurs, les conseillers convoquent le cadre parfois trop rigide des ateliers pour expliquer la déperdition :

“Il y a des jeunes qui ont détesté l'école. Du coup, les ateliers, ils trouvent ça trop scolaire.”
(Jade, conseillère)

Effectivement, **l'aversion pour un format scolaire est fréquemment évoquée par les jeunes pour justifier leur désintérêt pour les ateliers**. Gulay (18 ans) est allée une fois en atelier et ne souhaite pas réitérer cette expérience, *“ça m'a rappelé l'ambiance lycée”*. Jérémie (20 ans) pointe également les problématiques relatives au cadre des ateliers :

“Moi, les ateliers je les trouve pas intéressants. Je suis ouvert, mais rester assis... Je préfère les trucs moins scolaires.”

Pour les jeunes qui ont connu une expérience scolaire contrariée, le format des ateliers est critiqué pour sa pédagogie trop frontale et les contenus jugés trop théoriques.

Le format des ateliers peut également raviver des expériences scolaires douloureuses particulièrement pour les jeunes ayant connu antérieurement du harcèlement scolaire.

Les limites de la gamification

La gamification des ateliers est souvent identifiée par les conseillers comme une réponse à la problématique de la déperdition :

“Il faut rendre plus vivant les ateliers. Rendre fun les choses. Les jeunes, ils aiment les jeux”
(Jeanine, conseillère)

Mais, au final, qui sont ces jeunes qui “aiment les jeux ?” Car tous les conseillers n'arrivent pas à ce même constat :

“Moi, j'anime un atelier ludique, mais ça ne les intéresse pas. Ils ne sont pas intéressés par les jeux. Sauf ceux qui participent à chaque fois.”
(Caroline, conseillère)

Si les propositions d'ateliers ludiques intéressent certains jeunes, elles ne conviennent pas à tous. Les jeunes qui mobilisent la Mission Locale comme un espace de socialisation (type 4) sont particulièrement enclins à apprécier ces ateliers. Ils adhèrent à ce format et font généralement partie de ceux qui “participent à chaque fois”.

Néanmoins, ce format est loin de convenir à des jeunes qui mobilisent la Mission Locale pour l'insertion (type 2). Ces derniers n'adhèrent pas à ce type d'ateliers qui restent trop éloignés de leur préoccupations et de l'urgence de leur situation.

Ainsi, la gamification atteint ses limites aux regards de la diversité des attentes des jeunes qui fréquentent la Mission Locale. **Rendre ludique ne suffit pas à faire adhérer les jeunes**, car la gamification fonctionne uniquement sur des profils spécifiques de jeunes.

“J’ai loupé un atelier avec des employeurs, mais il y avait du sport imposé. Franchement, c’est pas pour moi ! Je préfère l’entretien à l’ancienne. Si je veux faire du sport, je vais faire du sport, la j’y vais pour trouver un emploi, pas faire du sport !”
(Kenza, 18 ans)

A côté des reproches adressées à des contenus jugés trop ludiques et donc éloignés des préoccupations des jeunes, se voient des reproches adressés à des contenus pensés comme trop théoriques et donc difficilement appropriables.

Entre ludique et théorique : la pratique

Entre le ludique et le théorique, les ateliers qui prennent une forme pratique semblent particulièrement appréciés par les jeunes. De surcroît, **les ateliers qui mobilisent les jeunes sur plusieurs jours autour d’un projet semblent faire l’unanimité**. Ainsi, Oriana (18 ans) signale : *“J’imaginais pas ça comme ça [La Mission Locale]. Je me disais peut-être qu’il y a des actions qui se passent, vu qu’il y a Mission et Locale.”* A l’heure actuelle, Oriana peine à adhérer aux ateliers qu’elle trouve trop abstraits et éloignés de son quotidien.

Un hackathon à la Mission Locale

Pendant trois jours, des jeunes ont participé à un hackathon pour repenser l’aménagement d’une antenne. Ce format a été apprécié par les jeunes. S’il convient aux jeunes en recherche de socialisation, il permet également d’accrocher les jeunes qui portent un regard plus critique sur les ateliers. Comme le souligne Naim (20 ans) :

“Franchement les ateliers j’ai essayé mais c’est pas mon truc, je préfère rester chez moi. Sauf là, mon conseiller a insisté pour que je vienne. Le premier jour, j’y suis pas allé, mais il m’a appelé. Je suis quand même venu hier et c’est sympa. C’est très intéressant et j’ai retrouvé un rythme. Hier, je suis rentré chez moi satisfait et fatigué. ça fait longtemps que ça ne m’était pas arrivé. Du coup, je suis revenu aujourd’hui.”

Constat partagé par Jérémie (20 ans) :

“Je vais pas aux ateliers, juste à celui-là parce que c’est sympa de créer des meubles. La première journée on était 3, hier 4 et aujourd’hui 5. Et on s’amuse. On se connaît bien.”

En participant à l’aménagement de la Mission Locale, les jeunes se sont appropriés les lieux et les ont façonnés à leurs attentes. Ils ont eu le temps et l’espace pour se rencontrer et se connaître, pour créer du lien, mais surtout pour réaliser un projet qui fait sens à leurs yeux. Ce type d’initiative mériterait d’être davantage développé car il donne un sens qui manquait aux “on m’a”.

L'hackathon n'est pas le seul projet qui mobilise une dimension pratique. En effet, la Mission Locale de l'agglomération rouennaise a également participé à l'initiative "cadeaux du coeur". Elle a aussi réalisé à l'occasion d'octobre rose un atelier visant à réaliser des coussins à destination des femmes atteintes de cancer. De la confection des coussins jusqu'à la rencontre avec les femmes à Becquerel, cet atelier a également fait l'unanimité. Ainsi, ces **initiatives qui s'élaborent autour d'un projet concret** font sens pour beaucoup de jeunes.



*"Il faudrait faire plus d'ateliers pratiques, des ateliers où on fait des activités. Sinon, on vient, on discute mais ça manque de concret."
(Oriana, 18 ans)*

OCTOBRE ROSE			PROGRAMME
5 Octobre 13h30 à 15h Atelier Fresque	5 Octobre 14h à 15h Atelier Ruban Rose	9 Octobre 14h à 16h30 Atelier Cinéma "Ma meilleure amie"	
12 Octobre 14h à 16h30 Atelier Couture "Coussin"	19 Octobre 9h30 à 11h Atelier "pisse Debout"	11 Octobre 14h à 16h30 Atelier Cuisine "Mug Cake"	
12 Octobre 9h à 10h Atelier Ruban Rose	19 Octobre 14h à 16h30 Atelier Couture "Coussin"	23 Octobre 9h30 à 12h Atelier Couture "Coussin"	
23 Octobre 14h à 16h30 Atelier Cuisine "Mug Cake"	26 Octobre 9h30 à 12h Atelier Couture "Coussin"	26 Octobre 14h à 16h30 Atelier cinéma "De plus belles"	



RECOMMANDATIONS

Pallier à la déperdition des jeunes dans les ateliers collectifs

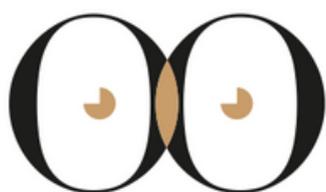
Plusieurs variables peuvent expliquer la déperdition des jeunes. Tout d'abord celles relevant de **la non proposition par anticipation des freins** et de la non proposition par **méconnaissance des contenus**. Afin d'atténuer les effets de ces problématiques :

- Proposer aux jeunes de participer aux ateliers sans anticiper les freins qu'ils soient liés à la mobilité ou à des fragilités d'ordre psychologique.
- Inviter les conseillers à réaliser des fiches de présentation de leurs ateliers, afin que les conseillers aient accès aussi bien au contenu de l'atelier, qu'aux modalités pédagogiques, et au niveau d'avancement dans le projet attendu pour participer.

La désaffection des jeunes pour les ateliers traduit également une **non-adhésion** à l'offre qui leur est proposé. Ainsi, le déclin des ateliers soulève des questions relevant de la **pertinence** des ateliers dans le parcours des jeunes.

En ce sens, la non-adhésion des jeunes est également le **reflet d'un désintérêt, voire d'un désaccord, vis-à-vis du contenu et du format des ateliers**. Aussi, l'étude invite à :

- Considérer les attentes des jeunes, dans la mesure où elles conditionnent leur rapport aux ateliers. Les jeunes qui mettent l'insertion au coeur de leur priorité (type 2) seront peu enclins à participer à des ateliers qui ne sont pas en lien direct avec leur projet. A l'inverse, les jeunes pour qui la Mission Locale représente un espace de socialisation seront enclins à participer activement à différentes activités.
- **Développer les ateliers qui prennent la forme d'un projet** et qui allient conception, réalisation et socialisation. Ces initiatives semblent particulièrement appréciées par les jeunes.



PENSER L'ADHÉSION
AU REGARD DES
TEMPORALITÉS DES
JEUNES



Cette partie s'appuie à la fois sur les données recueillies au sein de la Mission Locale de l'agglomération rouennaise et sur des données issues de précédentes enquêtes. Elle propose de mener une réflexion plus générale et théorique sur les logiques d'adhésion en lien avec les parcours des jeunes.

Nous avons vu précédemment, que la notion de motivation n'était pas suffisamment opérante pour saisir les logiques d'adhésion des jeunes vis-à-vis de la Mission Locale.

Si le concept de motivation semble pertinent pour décrire des attitudes, des comportements et des rapports perceptiblement différents, il ne permet pas de comprendre les logiques qui sous-tendent ces rapports différenciés. Il ne permet pas non plus de dévoiler les raisons qui expliquent que certains jeunes adhèrent aux actions proposées par la Mission Locale, lorsque d'autres prennent de la distance, sont dans des postures d'évitement, ou s'engagent en "demi-teinte".

Notre typologie ne décrit pas des "profils types" de jeunes, mais des attentes différenciées à l'égard de la Mission Locale. Ainsi, cette typologie souligne la façon dont les logiques d'adhésion peuvent être comprises dans la relation parfois distendue entre les "attentes des jeunes" et les "offres de services". Elle permet également de souligner que les attentes des jeunes à l'égard de la Mission Locale sont fortement conditionnées, d'une part, par des logiques temporelles (certains veulent se donner le temps d'expérimenter, tandis

que d'autres sont sommés de trouver "leur place") et, d'autre part, par une priorisation de l'intérêt à fréquenter la Mission Locale (répondre à un besoin ciblé, accéder à l'emploi, s'offrir la possibilité d'expérimenter, ou encore se socialiser).

Quelles que soient ces attentes, les jeunes partagent tous le même objectif - l'insertion sociale et professionnelle - et poussent les portes de la Mission Locale dans l'espoir de se voir "accompagnés" dans ce projet. Ainsi, les rapports différenciés à la Mission Locale ne concernent pas cet objectif commun à tous, mais plutôt les chemins que les jeunes sont prêts, ou non, à prendre pour y accéder.

Les jeunes qui adhèrent aux actions de la Mission Locale sont principalement ceux qui peuvent s'autoriser à prendre du temps et à séquencer leur projet en différentes étapes. Ils sont enclins à mener des actions "périphériques" pour atteindre leurs objectifs (remises à niveau, stages, ateliers collectifs, etc.) et acceptent volontiers des actions portant sur leur "manière d'être", sur "leur attitude", ou sur la découverte de leurs compétences et de leurs "potentiels". Au final, ces jeunes adhèrent aux modalités contemporaines de l'insertion sociale et professionnelle juvénile structurée en projet, basée sur des logiques de parcours et fortement individualisée.

A l'inverse, d'autres jeunes (type 2) sont réticents à emprunter un chemin sinueux et progressif. Ces jeunes ne s'emparent pas des activités "satellites", des événements collectifs, et sont réticents vis-à-vis des actions qui prennent des formes innovantes. Leur regard critique à l'égard de certaines activités tient à la perception de leur utilité. Pour eux, la finalité de ces actions n'est pas clairement identifiée et le caractère innovant ou ludifié de certains ateliers ne fait pas sens à leurs yeux. Ces activités sont perçues comme éloignées des objectifs qu'ils se sont fixés et vécues comme de simples actions occupationnelles qui allongent leur cheminement vers l'insertion.

Les attentes différentes des jeunes à l'égard de la Mission Locale convoquent également des aspects sensibles et biographiques au sein desquelles la question des temporalités joue un rôle majeur. Ce point de vue s'inscrit plus largement dans une compréhension des *"rapports subjectifs des personnes (ici les jeunes), aux institutions, à l'offre publique, aux droits, à l'accompagnement"* (Vial, 2014) afin de situer le recours à la Mission Locale dans un parcours biographique.

Derrière des objectifs communs, pourquoi se tourner vers la Mission Locale ?

Le choix de se tourner vers la Mission Locale n'est pas anodin. Au contraire, il relève d'une stratégie plus ou moins élaborée de la part des jeunes.

Les entretiens soulignent à quel point se tourner vers la Mission Locale est, et demeure, un engagement lourd de sens. Qu'il relève ou non d'une stratégie conscientisée, il est toujours le reflet d'un cheminement plus ou moins long et progressif qu'il s'agit de comprendre afin de saisir la manière dont les jeunes perçoivent leur accompagnement.

Considérer les expériences biographiques antérieures

L'inscription en Mission Locale n'est pas toujours concomitante des ruptures que les jeunes ont connues dans leur scolarité, leur formation ou leur activité professionnelle. Autrement dit, certains jeunes franchissent les portes de la Mission Locale après avoir passé un temps, plus ou moins long, en dehors des institutions. Ce temps "en dehors" est souvent appréhendé à travers une lecture en négatif (Charlot, 1997). Ainsi, ces jeunes ne sont plus à l'école, plus en formation, plus en emploi. Cette "absence" peut également être mobilisée à partir de catégories institutionnelles : ils ne sont plus "élèves", plus "stagiaires", mais ils ne sont pas encore "employés", "salariés" ou "actifs".

Ces catégories d'analyse, en négatif, amènent à oublier ce que ces jeunes ont mené depuis leur sortie de l'école, de la formation ou de l'emploi et, par extension, à occulter une facette de leur expérience sociale. Car loin d'être un temps vide, ces périodes ont été propices à une série d'engagements et d'expériences dans les interstices des institutions. Elles ont également été un moment opportun à une épreuve réflexive sur leur "devenir adulte" (Van de Velde, 2008).

Entre la fin de la scolarité et l'établissement d'un projet qu'ils considèrent pérenne, certains jeunes passent par une période intermédiaire, marquée par l'inactivité, le travail empêché ou décevant, l'ennui, un sentiment de décalage vis-à-vis de leur groupe d'âge, ou l'imposition d'un temps qui n'est plus vécu pour soi.

Du travail empêché ou décevant

Certains jeunes ont expérimenté d'autres voies, tels que le travail salarié ou non*, avant de se tourner vers la Mission Locale. Ces activités sont parfois perçues positivement par les jeunes parce qu'elles permettent un apport économique non négligeable, tout en offrant la possibilité d'expérimenter des métiers ou de rompre avec une situation d'isolement. Néanmoins, la plupart des jeunes ayant fait ces expériences ne perçoivent pas ces activités comme un possible projet à long terme qui leur permettrait d'engager sereinement un devenir adulte (Van de Velde, 2008). Au contraire, le travail est bien souvent précaire et surtout temporaire.

D'autres jeunes ont également engagé des démarches de recherche d'emploi, mais n'ont connu que des expériences de refus, des CV sans réponse, ou du travail informel. Ces derniers ont vécu une expérience de travail "empêché" (Clot, 20103), informel ou non-satisfaisant (au regard des attentes qu'ils portent sur l'activité et la vie professionnelle).

Dans tous les cas, ces expériences n'ont pas été porteuses de perspectives stables pour engager une transition vers l'âge adulte (Galland, 2000).

Ainsi, la mobilisation de la Mission Locale peut s'inscrire dans la continuité d'expériences décevantes du marché du travail. Cependant, parmi ces jeunes qui se saisissent de la Mission Locale comme d'un médiateur vers l'emploi (type 2), les attentes ne sont pas toujours satisfaites. Ce ne sont pas spécifiquement les "offres de services" qui semblent poser un problème en soi, mais bien **les heurts entre les temporalités que se donnent les jeunes pour accéder à l'emploi et ce que la Mission Locale, contrainte par les normes du marché du travail, peut leur proposer.**

Le discours de Kitty (18 ans) est révélateur des antagonismes entre ces deux temporalités :

"J'y suis allée parce que je trouvais rien. Personne ne me laissait ma chance. Je me suis dit allez on va voir peut-être ils vont pouvoir m'aider... Mais, en fait, eux ils me proposaient que des stages, des formations ou des remises à niveau. Moi, je voulais pas ça. Je voulais juste travailler, un point c'est tout".

*Loison-Leruste, Couronné, Sarfati dans leur rapport sur la GJ observent également le foisonnement des expériences professionnelles antérieures à la mobilisation du dispositif GJ

Le discours d'Elodie (19 ans) suit la même logique :

“Il me fallait un truc rapide, pas de prise de tête... Je voulais pas me lancer dans une formation ou un petit travail pour jeune, nan c'est bon ça me cassait la tête. Je voulais un taf. C'est pas compliqué, un taf, tafer, travailler, gagner ma vie.”

Pour ces jeunes, les attentes envers la Mission Locale sont marquées par un rapport à l'urgence. Leur jugement à l'égard de la Mission Locale repose sur sa capacité, ou non, à leur trouver une solution rapide et à les orienter vers un emploi stable et pérenne. Un emploi qui serait en rupture avec leurs expériences antérieures du marché du travail.

Aussi, il semble nécessaire de considérer l'engagement de ces jeunes - aussi distant puisse-t-il paraître - comme régi par des attentes fortes envers la Mission Locale. Cette dernière est, bien souvent, mobilisée dans l'objectif de rompre avec les perspectives d'une vie professionnelle et sociale précaire.

Cela souligne l'importance de prendre en compte la latitude temporelle des jeunes vis-à-vis de leur projet, soit le temps qu'ils peuvent accorder à sa réalisation. Il semblerait que cette perspective soit un point central dans l'analyse des processus de différenciation des logiques d'adhésion.

Recommandation: la latitude temporelle

Compte tenu de l'importance du temps dans les logiques d'adhésion, il serait pertinent d'outiller les conseillers afin qu'ils puissent objectiver la latitude temporelle, c'est-à-dire le temps que se donnent les jeunes pour réaliser leur projet. Cet outil pourrait prendre la forme d'un document écrit mettant en perspective les expériences passées, les étapes par lesquelles les jeunes envisagent de passer et le temps qu'ils souhaitent dédier à chaque étape. Cet outil serait également un moyen pour les conseillers d'objectiver les contraintes temporelles auxquelles est soumise leur activité. En effet, pour les jeunes qui perçoivent l'insertion comme trop lente et reportée, il est important de rappeler les réalités objectives des normes d'insertion qui s'allongent. L'insertion est de plus en plus progressive et processuelle. Or pour certains jeunes, l'injonction à l'attente et au différemment de l'insertion est attribuée aux conseillers en charge de leur accompagnement. Aussi, il serait pertinent que ces jeunes comprennent les contraintes auxquelles doivent répondre les CIP et les chemins normés qu'ils s'appêtent à arpenter pour cheminer vers leur projet.

De la crainte de l'inertie sociale

D'autres jeunes n'ont pas encore d'expérience du marché du travail. Plus jeunes ou fraîchement sortis de leur formation initiale, ils expliquent s'être orientés vers la Mission Locale dans l'espoir de rompre avec un quotidien routinier et redondant :

“Se lever le midi, attendre le soir, faire un appel avec un pote, jouer jusqu'à 4 heures du matin et après m'endormir. C'est toujours pareil [...] Et ça fait quand même 5 mois que c'est pareil.”
(Pascal, 18 ans)

Les discours sont marqués par une lassitude du présent et une crainte de l'enlèvement. La routine et l'ennui résident *“dans le sentiment d'être non pas à l'orée de ce qu'ils appellent souvent “la vraie vie” mais sur un chemin parallèle qui ne la rejoint jamais vraiment.”* (Clair, 2011). Ces jeunes ont alors recours à la Mission Locale dans l'objectif de rompre avec l'inertie de leur situation sociale.

Un temps qui n'est plus vécu pour soi

Cette période peut également devenir un temps qui n'est plus vécu pour soi et dans lequel de nouvelles tâches s'imposent : prendre en charge des activités domestiques, multiplier les petits boulots précaires, s'occuper des frères et sœurs, etc. Pour certains, le temps se met progressivement au service des autres.

Steeven (21 ans) explique :

“Ma tante, elle ne voulait pas que je travaille mais que je reste chez elle et que je m'occupe de l'appartement. Je suis parti parce que je pouvais pas travailler donc j'avais pas d'argent et puis ça faisait un trou dans le CV pour trouver un travail après. Ou pour trouver un stage mais un stage c'est pas vraiment un travail. Elle ne voulait pas non plus que je fasse la Mission Locale ! Je devais m'occuper de la maison... Rester tout le temps à la maison.”

Pour s'extraire de cette situation, Steeven décide alors de partir de chez sa tante et sollicite son frère :

“Je suis parti comme ça, j'avais pas d'idée en tête. Mon frère m'a hébergé, mais c'était encore pire. J'étais le bouche trou... C'était même pire.”

Ainsi, certains jeunes peuvent être dans ce que nous nommons des *“engagements concurrentiels”* (Querrec 2020) dans le sens où ils rentrent en conflits avec les parcours d'insertion. Ces *“engagements concurrentiels”* doivent être considérés dans l'accompagnement. Certes, ils renvoient à ce qui peut être perçu par certains conseillers comme des éléments relevant de l'intime, de la sphère privée, Néanmoins, il est fondamental de les intégrer à l'accompagnement tant ils définissent la latitude temporelle de ces jeunes.

Un “temps du rien” ?

La période qui précède le recours à la Mission Locale tient une place importante dans le parcours des jeunes et conditionne la manière dont ils vont adhérer à l’accompagnement qui leur est proposé. Nous nommons cette période “le temps du rien” (Querrec, 2020) à l’appui des discours des jeunes qui, lorsque nous leur demandons ce qu’ils ont fait suite à leur rupture scolaire ou à leur formation expliquent : “*je n’ai rien fait*”.

Les jeunes évoquent une période durant laquelle “*ils n’auraient rien fait*” ou qui n’aurait “*servi à rien*”. Ce “temps du rien” renvoie à l’absence de projet. Cependant, contrairement à ce qu’ils donnent à entendre, les parcours montrent que cette période a été riche. Loin d’être un temps vide, elle a été un temps bien rempli, qui participe à la manière dont ils vont s’engager à la Mission Locale

Se saisir de la Mission Locale pour rompre avec “le temps du rien”

Pour les jeunes qui ont expérimenté le travail empêché ou décevant et/ou ceux qui ont vécu l’isolement social ou l’enfermement dans un quotidien qui offre peu de perspectives d’avenir - la mobilisation de la Mission Locale se fait **dans l’espoir de rompre avec ce “temps du rien”**.

Le recours à la Mission Locale s’engage dans une recherche de transition et de rupture avec le quotidien “d’avant”. Aussi, ces jeunes sont particulièrement attentifs à ce que ce recours marque une nouvelle séquence d’actions.

Comme le dit Medhi (17 ans) “*Là, maintenant, il faut que ça bouge*”. C’est la recherche de changements qui ordonne leur positionnement subjectif vis-à-vis de la Mission Locale. D’où l’importance de comprendre ce que ces jeunes ont vécu “avant” pour identifier ce qu’ils attendent “aujourd’hui”.

Parfois, la recherche de transition tient avant tout à accéder à l’emploi (type 2). L’évaluation de la Mission Locale se fait alors au regard de sa capacité à orienter rapidement vers un travail digne et durable. La perception positive de la Mission Locale peut également relever de sa capacité à ouvrir le champ des possibles. En effet, l’action de la Mission Locale peut tenir au simple (et pourtant si essentiel) fait d’offrir la possibilité de “choisir son avenir”. Cela est le cas pour les jeunes qui ont fait l’épreuve dans leur parcours scolaire d’orientations contraintes. La Mission Locale leur permet alors de reprendre “voix au chapitre”. Cela s’observe particulièrement dans le parcours de Mohiédine (cf. encadré ci-dessous).

Mohiédine de l'orientation contrainte à la possibilité de choisir

Agé de 16 ans, Mohiédine s'est orienté récemment vers la Mission Locale. A l'âge de 15 ans, il est déscolarisé à la suite d'une première année de CAP métallurgie. Lorsqu'il explique son parcours scolaire, il souligne les difficultés qu'il a rencontrées auprès des professeurs : *“Je n'aimais pas cette formation, les profs, ils étaient trop stricts. On se faisait insulter”*. Il met également en avant son orientation précocement contrariée vers la voie professionnelle et surtout vers la métallurgie : *“On m'a mis en pro, mais j'aurais dû rester en général. Franchement, on avait l'impression d'être les épaves du système scolaire.”* Comme nombre de jeunes ayant vécu une déscolarisation, Mohiédine raconte son incompréhension et l'injustice de cette situation. Une injustice qui traduit l'absence de contrôle sur sa scolarité et sur son devenir : *“Moi, je voulais retourner à l'école, mais ils ont pas voulu me reprendre. Ils voulaient me faire chanter. Ils m'ont dit à deux semaines de la rentrée : “on te prend pas tant que tu n'as pas trouver de stage.” J'ai cherché partout, dans toutes les boîtes de métallurgie... Mais personne ne m'a pris.”* Mohiédine reste quatre mois en dehors de l'école. Libéré des contraintes scolaires, il se consacre alors à la réparation, l'achat et la vente de trottinettes.

A ses 16 ans, il décide de solliciter la Mission Locale. *“J'avais un rythme de vie pas terrible, je me couchais tard, c'était un peu toujours la même chose... En fait, j'avais un rythme de vie... pas très travail quoi. Ça pouvait pas continuer”*. Depuis son recours à la Mission Locale, Mohiédine explique *“faire des efforts”* pour retrouver un rythme adéquat aux exigences d'une formation. Aujourd'hui, son objectif est clair : *“Moi, je souhaite qu'on m'aide pour réaliser mon projet. Je souhaite vite trouver une formation.”*

Les attentes de Mohiédine à l'égard de la Mission Locale découlent en partie de son expérience scolaire. Dans son récit, Mohiédine met en opposition son orientation forcée au lycée et la prise en compte de ses aspirations au sein de la Mission Locale : *“Depuis que je ne vais plus à l'école, je me sens bien. Même si je regrette d'avoir séché les cours... mais j'aimais pas. Je le disais : “je veux changer de filière” mais tellement on te presse, on a l'impression qu'on ne peut pas changer de filière.”* Il trouve à travers l'écoute bienveillante de son conseiller, la possibilité d'ouvrir le champ des possibles et de reprendre le contrôle sur son devenir : *“Depuis que je suis à la Mission Locale, j'ai le droit de choisir ce que je veux faire. [...] En fait, la Mission Locale ça m'a ouvert les yeux, parce que c'est la première fois où on me propose vraiment de faire ce que je veux faire.”*

Si Mohiédine se focalise désormais sur son projet de formation, sa latitude temporelle est assez souple. Non pas qu'il se laisse le temps pour *“se chercher”* ou *“explorer”*, mais plutôt pour se donner la possibilité de consolider son projet : *“Je veux bien faire des stages pour être sûr que je veux faire ça.”* La temporalité de l'accompagnement qui lui est proposée fait sens pour Mohiédine, précisément parce qu'elle lui donne la possibilité de *“contrôler”* son cheminement. Néanmoins, le temps qu'il consacre à son accompagnement se doit d'être efficace et en lien direct avec son projet. Ainsi Mohiedine, ne montre aucun intérêt vis-à-vis des activités connexes, ludiques et des ateliers. *“Moi, je suis fixé sur mon projet. Tout le reste, ça ne m'intéresse pas.”*

Au-delà de l'insertion

Lorsque les jeunes mobilisent la Mission Locale, ils ne sont pas nécessairement sortis du “temps du rien”, ainsi tous n’ont pas identifié un projet et certains n’ont pas fait le “deuil de leur scolarité initiale” (Querrec 2020). Pour autant, ils se saisissent de la Mission Locale pour engager une transition dans leurs parcours. En ce sens, certains jeunes vont mobiliser la Mission Locale sans qu’ils aient défini ou identifié un projet pérenne. Le recours à la Mission Locale n’est alors que le premier élan d’une remobilisation plus générale ; une remobilisation dans laquelle ils s’engagent parfois de manière incertaine.

En ce sens, l’engagement à la Mission Locale peut s’apparenter à ce que Catherine Negroni (2011) qualifie de “*temps de latence*” (dans le cadre des reconversions professionnelles) - cette période vécue dans l’attente d’autre chose sans pour autant que les individus sachent vers où se diriger et sans avoir les moyens effectifs d’agir. Aussi, le recours à la Mission Locale peut se faire de façon “active” (dans la mesure où les jeunes souhaitent s’engager sur une nouvelle voie) mais désordonnée. Pour certains jeunes, principalement ceux les moins dotés en capitaux scolaires et ayant eu une expérience scolaire tremblée (Castel, 1995), le recours à **la Mission locale permet avant tout de “faire quelque chose pour faire autrement”**.

Selon les parcours, le recours à la Mission Locale permet :

- De s’engager vers l’élaboration d’un projet.
- De s’extraire d’un quotidien redondant et enfermant et d’avoir des contraintes temporelles, des objectifs, etc.
- De “faire de l’argent propre”. Principalement pour ceux engagés dans le business.
- D’apaiser les conflits familiaux liés à l’inactivité.
- De sortir de l’isolement et de la solitude.

Ces attentes des jeunes posent éminemment problème parce qu’elles s’éloignent des priorités portées par la Mission Locale, parce qu’elles tranchent avec les critères d’évaluation des pouvoirs publics, mais également, parce qu’elles sont très rarement objectivées et mises en mot par les jeunes. Néanmoins, si ces attentes “secondaires” sont souvent invisibles ou inaudibles - parce qu’elles débordent du cadre prescrit de l’accompagnement - elles n’en demeurent pas moins essentielles au moment où la Mission Locale est mobilisée.

Ces attentes secondaires, permettent en partie de comprendre pourquoi certains jeunes s’engagent “en demi-teinte”. Précisément parce que le recours à la Mission Locale se fait dans une période d’ébauche, de “*flottement statutaire**” ou d’indétermination. Leur orientation vers la Mission Locale est incertaine et relève d’un pari sur l’avenir ; pari qui ne se fait pas avec la même assurance en fonction des héritages du passé.

*Ces jeunes ne sont plus élèves, plus stagiaires, et n’ont pas encore accédé aux différents statuts au principe de l’insertion sociale et professionnelle.

« Un œil dans le rétroviseur » : écrire son cheminement.

Afin de prendre en compte les événements et les “épreuves” du passé, il semblerait intéressant de proposer à certains jeunes d'engager un travail de mise en forme de leur passé. Cela pourrait s'appuyer sur un document écrit, où de manière chronologique les jeunes pourraient écrire les événements de leur passé, les points qu'ils considèrent marquants, les tournants et les ruptures. Cet exercice serait l'occasion de signaler le moment où ils ont décidé de se tourner vers la Mission Locale. L'objectif étant de mettre en cohérence leur parcours qui, à leurs yeux, peut parfois paraître confus ou désordonné. Une occasion de “poser un œil dans le rétroviseur” et d'objectiver l'ensemble du chemin parcouru.

Cet exercice s'inscrit dans les logiques récentes d'*empowerment*, en visant à objectiver les expériences passées et en tirant des bénéfices en terme de reconnaissance sociale et de compétences professionnelles. Dans cette perspective, cet exercice permettrait de traduire les expériences en compétences valorisables sur le marché du travail tout en ouvrant un espace d'expression sur les épreuves subjectives de l'insertion et de l'accompagnement.

Il serait alors pertinent que les conseillers engagent une réflexion collective sur les façons de mobiliser ces dimensions biographiques. Cette réflexion, aussi importante soit-elle, peut tirailler les professionnels, car elle questionne les frontières de la relation d'aide. Ces sujets ont pu être abordés avec certains professionnels au cours de l'enquête. Par exemple, Estelle nous raconte le parcours de deux jeunes revenus à la Mission Locale après avoir interrompu leur accompagnement. Estelle explique ne pas leur avoir posé de questions sur les raisons de leur départ : *“Ça c'est leurs affaires, je ne préfère pas leur demander. Ils savent que la porte est ouverte et ils sont revenus. Ce qu'il ont fait et surtout pourquoi ils ont arrêté, ça c'est eux.”* La posture d'Estelle est mue par une logique d'empathie et de respect de l'intimité des jeunes. Néanmoins, cette posture questionne les frontières entre ce qui peut ou doit entrer dans l'accompagnement et ce qui peut ou doit rester dans la sphère du personnel, de l'intime, du “pour soi”. La posture d'Estelle fait primer la confiance et le respect, mais se pose la question de l'intérêt de dévoiler les raisons qui ont amené ces jeunes à quitter la Mission Locale et à revenir.

Les réflexions sur la mobilisation du passé des jeunes ne doivent pas mener à imposer aux professionnels un protocole standard qui contraindrait les pratiques. En effet, cette dimension questionne trop intimement la nature du métier et la manière dont les conseillers souhaitent formaliser la relation qu'ils engagent avec les jeunes. Pour autant, il serait intéressant de mettre cette question en discussion auprès des professionnels. Cela pourrait prendre la forme de groupes de travail constitués de professionnels (et de jeunes). Ces groupes de travail permettraient d'engager une réflexion quant aux pratiques et aux relations avec les jeunes et d'outiller les professionnels pour les prises en charge des jeunes dont l'adhésion semble plus fragile.

L'adhésion à la Mission Locale nécessite donc que les jeunes identifient clairement les bénéfices que peut leur apporter la structure. Ces bénéfices font écho à leurs attentes qui, aussi diverses soient elles, s'élaborent toujours au regard de leur passé. Ce "passé" ne renvoie pas simplement aux dimensions objectives (travail, diplôme, qualification, situation sociale ou économique, etc.). Il convoque aussi les épreuves sensibles (Martuccelli, 2006) que les jeunes ont vécues avant de se tourner vers la Mission Locale.

Dans cette perspective, il importe que la Mission Locale soit en mesure de comprendre ces épreuves, car franchir les portes de la Mission Locale ne signifie pas que les jeunes ont "tourné la page" ou qu'ils soient "*passés à autre chose*".

Miser sur la Mission Locale : les frontières du pari

Les épreuves antérieures participent à forger le rapport à l'avenir et conditionnent le cheminement vers l'insertion. Ainsi, l'engagement en Mission Locale est un pari qui est socialement et biographiquement situé.

Socialement situé d'abord. En effet, les travaux désormais classiques de Pierre Bourdieu mettent en évidence que les rapports à l'avenir se font dans la continuité des habitus de classe. Ainsi, le rapport à l'avenir est lié aux ressources sociales, économiques et culturelles dont les jeunes disposent (réseau familial, niveau de diplôme, ressources économiques, etc.).

Plus les jeunes disposent de ces capitaux, plus ils seraient en mesure d'engager leur insertion sereinement et d'y consacrer du temps. A l'inverse, les jeunes ayant le moins de capitaux seraient amenés à se représenter l'avenir sur des bases plus incertaines. Cependant, il serait abusif de ne concevoir le rapport à l'avenir qu'au prisme de cette condition de classe, car même au sein des classes populaires, l'incertitude se vit à des degrés différents au regard des épreuves biographiques que les jeunes ont vécues antérieurement.

Engager le pari de la Mission Locale traduit, comme nous l'avons précédemment vu, une volonté plus ou moins élaborée de rupture avec le passé. Or, derrière ce point commun, une fois les portes de la Mission Locale franchies, tous les jeunes n'adhèrent pas aux modalités d'accompagnement proposées.

Les jeunes récemment déscolarisés : « *Ce n'est pas le bon moment* », vraiment ?

Lors des discussions avec des conseillers et des travailleurs sociaux, nous avons abordé la question de la désadhésion. Les professionnels expliquent bien souvent ce phénomène à travers l'idée que le recours à la Mission Locale ne se fait "pas au bon moment". Ces derniers s'appuient alors sur des facteurs temporels pour expliquer le désaveu des jeunes. Nous avons régulièrement entendu "*ils ne sont pas prêts*", "*ce n'était pas le moment*", "*peut être plus tard mais là ils ne pouvaient pas.*"

Ces discours renvoient aux nécessaires processus de maturation qu'engagent les jeunes. Ce discours du "mauvais moment" s'applique le plus souvent au public le plus jeune. Au final, ils renvoient à cette séquence biographique marquée par l'indétermination. Ces propos soulèvent deux idées majeures. La première indique que certains jeunes peuvent recourir à la Mission Locale sans attente précise. Les professionnels convoquent alors la notion de "maturité", dans le sens où ces jeunes ne seraient pas assez matures pour s'engager pleinement et respecter les exigences de l'accompagnement. Ensuite, ces propos mettent en exergue la difficulté de la Mission Locale à identifier, comprendre et proposer un accompagnement en adéquation avec des attentes peu formalisées.

Le propos de Yazid, un éducateur de prévention est à cet égard particulièrement illustratif. Nous avons rencontré Yazid lorsqu'il accompagnait un jeune pour une inscription en Pacea. Au cours de la discussion, il explique : *"Pour moi, un jeune qui vient de décrocher scolairement très récemment, le raccrocher tout de suite vers la Mission Locale c'est pas bon parce que, par expérience, ça ne tient pas. Déjà, il ne supporterait pas trop le cadre... alors c'est plus souple effectivement qu'un collège ou lycée... mais il faut cette petite période où voilà... Où on est bien, on sort un peu mais une fois que l'on a passé 6 mois comme ça, c'est plus la même chose. Et puis des fois quand on est happé par le business... Alors, nous on s'assure que ça soit le bon moment. Le but c'est pas de dire « tiens tu vas t'inscrire » alors qu'on sait qu'il va honorer le premier rendez-vous parce qu'on est là, puis il n'ira plus..."*

Le propos de Yazid met en lumière ce temps de latence entre la fin de la scolarité et le recours aux dispositifs publics. Un temps de latence, *"un temps du rien"* marqué par différentes séquences, allant d'un moment de liberté lorsque ces jeunes expérimentent la fin des contraintes scolaires jusqu'à une période qui n'est plus vécue pour soi ou qui se vit dans la crainte de l'inertie. Ces temporalités structurent le processus de remobilisation vers des dispositifs de deuxième chance, d'insertion ou d'orientation. Aussi essentiels que soit ces moments de maturation dans le parcours des jeunes, faut-il alors que ces épreuves se vivent en dehors des institutions ?

Derrière ce constat, se pose donc une question majeure : la Mission Locale a-t-elle vocation à accueillir ces jeunes même si *"ce n'est pas le bon moment"*? Si la réponse est oui, alors comment accompagner ces jeunes durant ce "mauvais moment" ?

De fait, il semble difficile de proposer à ces jeunes un projet d'accompagnement renforcé ou un dispositif d'insertion comme le CEJ, car cela demande une projection sur un temps moyen et long qui se heurte à leur temporalité "du moment". Pour autant, la Mission Locale devrait pouvoir proposer un accueil moins formalisé, détaché des contraintes et des dispositifs. La présence (même en pointillée) de la Mission Locale pour ces jeunes, semble importante durant cette période d'indétermination, car elle permettrait de proposer un accompagnement à la formulation d'un projet et surtout aiderait ces jeunes à identifier ce que pourrait leur apporter la Mission Locale plus tard, quand ils auront engagé la décision de se remobiliser. La Mission Locale jouerait alors son rôle d'accueil inconditionnel de toutes les jeunesses en devenant un espace déconditionné des dispositifs et des temporalités de l'insertion.

Des rapports déterminés par la confiance institutionnelle en soi

Les données de terrain mettent en évidence deux manières de réagir aux accompagnements proposés. Comme vu dans la typologie, une partie du public se saisit du large éventail d'actions proposées par la Mission Locale et est encline à "expérimenter" leur accompagnement. Ces jeunes "s'engagent pleinement" et adhèrent aux modalités contemporaines de l'accompagnement social qui nécessite de faire preuve de rigueur, d'accepter l'accompagnement en projet, la progressivité et le temps long. Ces jeunes signalent avoir confiance dans leur accompagnement. A l'inverse, une autre partie des jeunes rejettent les actions perçues comme éloignées de leur objectif d'insertion rapide. Comme nous l'avons vu, ces jeunes adhèrent de manière plus nuancée à la progressivité de leur projet et ont un rapport plus urgent à l'insertion sociale et professionnelle.

Derrière ces réactions se profilent deux intensités, allant d'un engagement filant et épisodique à un engagement plus prononcé. Cependant, il est important de souligner que le fait de s'engager pleinement à la Mission Locale est une entreprise qui peut s'avérer plus ou moins risquée selon les ressources dont disposent les jeunes. En effet, se lancer pleinement à la Mission Locale et accepter les modalités classiques de l'accompagnement est intimement lié à la confiance que les jeunes donnent à l'institution.

Ceux dont la projection est la plus incertaine semblent être ceux dont la "confiance institutionnelle en soi" (Martuccelli, 2006) est la plus faible.

Le recours à cette notion de confiance institutionnelle en soi est particulièrement utile. Martuccelli formule cette notion dans son analyse sur les effets des "épreuves scolaires". Ainsi, pour l'auteur "*l'école inscrit sur les individus ce qu'il faut appeler une forme de confiance institutionnelle en soi*". (2006). Élargissant le concept de "consécration" (Bourdieu et Passeron, 1970) et celui de "promesse" (De Coninck, 1995), Martuccelli, souligne que l'épreuve scolaire contraint objectivement les parcours des individus (par le jeu de la sélection et des diplômes) et les marque subjectivement et à long terme : "*l'épreuve scolaire se traîne tout au long de la vie*" (2006). Cette épreuve scolaire impacte la confiance des individus envers les institutions. Autrement dit, les épreuves scolaires négatives (sanction, échec, orientation forcée), peuvent produire "*un doute sur soi, plus ou moins durable*" (2006). Cette notion de confiance institutionnelle en soi, qui produit "*un doute sur soi*" est particulièrement utile pour comprendre le rapport subjectif des jeunes à la Mission Locale.

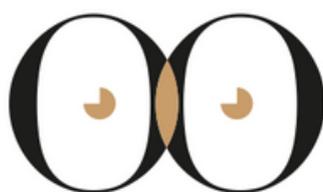
Les entretiens soulignent que les jeunes les moins dotés scolairement et qui ont connu une succession d'échecs dans leur trajectoire scolaire, abordent le recours à la Mission Locale avec une "confiance institutionnelle en soi" moindre que les jeunes diplômés ou ceux ayant eu des expériences scolaires de réussite.

Les jeunes ayant connu une expérience scolaire heurtée (orientation contrainte, échec scolaire, déscolarisation précoce), ont une confiance en eux (qui s'observe par un rapport à leur chance de réussite et à la capacité à "tenir dans le temps" leurs engagements) réduite et ont également une faible confiance en ce que peut leur apporter la Mission Locale.

Moins les jeunes disposent de ressources objectives (diplôme, soutien familial, stabilité économique) et subjectives, plus le risque associé au fait de s'engager pleinement à la Mission locale est important. Autrement dit, le fait de "*mettre tous les œufs dans le panier de la Mission Locale*" représente un coût, voire un risque, pour ces jeunes. A la fois parce qu'il nécessite un engagement temporel majeur, mais surtout parce qu'il fait reposer sur un seul intermédiaire la réussite de leur insertion professionnelle et sociale.

Ainsi, ces jeunes font davantage le pari de la multiplication et de l'entrecroisement des activités. Face à la précarité de leur situation sociale, multiplier les activités (entre travail formel ou non, *business*, entrepreneuriat, engagement associatif, etc.) permet d'ouvrir, pour un temps, le champ des possibles.

S'engager pleinement nécessite des ressources objectives et subjectives. D'où l'importance, d'écouter les effets des expériences sociales et scolaires; expériences qui ne peuvent pas se réduire à un niveau de diplôme, ou à un nombre d'années passées en scolarité.



**USAGE DE L'ESPACE
ET PARTICIPATION DES
JEUNES**



“Les jeunes ne sont pas des bénéficiaires mais une force agissante [...] rien ne se fera sans les jeunes. C’est pourquoi cette politique ne peut être entreprise et menée à bien qu’avec ceux à qui elle s’adresse.” (Bertrand Schwartz, 1981).

La participation est, depuis plusieurs décennies, un concept qui s’est installé dans l’environnement social et politique. Elle est au cœur des pratiques des professionnels, des discours politiques et relève d’une réelle nécessité pour le dynamisme de la démocratie sociale. Cependant, ce concept souffre de son élasticité et de certains impensés (Blondiaux, 2005). Alors que l’injonction à intégrer les usagers à la réflexion sur les dispositifs et les actions sociales est essentielle - et largement promue par les politiques publiques - la participation prend des formes et des réalités bien diverses au regard des structures et des acteurs qui s’en emparent. Souvent corrélée à d’autres notions comme celles de lien social, d’empowerment, d’agentivité, voire de citoyenneté, que signifie concrètement la participation pour les acteurs du secteur social ?

Au sein du réseau des Missions Locales, les réflexions autour de la participation des jeunes semblent prendre une place de plus en plus importante*. Ces réflexions s’inscrivent dans les ambitions de la Mission Locale d’être un observatoire de la jeunesse, de comprendre ses évolutions et ses besoins. La participation des jeunes devient alors source de connaissances sur “l’état de la jeunesse”, ses attentes et ses contraintes. Elle permet ainsi de réajuster les offres de services et de calibrer les actions aux réalités sociales auxquelles sont confrontées le public qu’elle accueille.

De plus, dans une perspective pédagogique et formatrice, la participation favorise l’expression citoyenne de la jeunesse.

Mais derrière ces bénéfices, **le développement de la participation semble également être un levier majeur pour faire adhérer les jeunes aux actions proposées par la Mission Locale.**

La participation, un engagement supplémentaire ou une offre différente ?

On peut distinguer trois formes distinctes de participation au sein des Missions Locales :

1. Mobiliser la parole et l’expérience

Une partie des actions en direction de la participation vise à ouvrir des espaces, plus ou moins contraints, d’expression. Ces initiatives prennent bien souvent la forme de focus groups ou de séances de discussions collectives, en présence ou non des professionnels de la Mission Locale. Ces espaces permettent aux jeunes d’exprimer leurs attentes, leurs avis et leur expérience de la Mission Locale. Chaque jeune devient ainsi le porte-parole d’une partie de la jeunesse. Ces modes de participation permettent d’ajuster les offres de service et de saisir “le pouls” de la jeunesse.

*Les initiatives locales comme les conférences organisées par l’institut Bertrand Schwartz en sont des exemples.

Aussi, pertinentes que soient ces initiatives, elles se heurtent aux problématiques récurrentes de la participation. En effet, le public qui “participe” est le plus souvent celui qui adhère déjà aux actions menées par les Missions Locales.

2. Intégrer les jeunes aux prises de décision

Une seconde forme de participation tient cette fois au fait d'intégrer (avec plus ou moins d'intensité) les jeunes aux différentes prises de décision qui ont cours au sein des Missions Locales. **Passant de la parole à la décision, cette forme de participation pousse encore davantage le pouvoir donné aux “jeunes usagers”**. On observe alors la présence de représentants de jeunes au sein des CA, l'élaboration de “commissions jeunes” plus ou moins autonomes dans la définition de leur projet et l'intégration (souvent sous la forme de représentants élus ou désignés) de jeunes aux différentes échelles de la gouvernance.

Ces deux premières expressions mobilisent la participation comme une action en plus, c'est-à-dire comme un engagement supplémentaire qui octroie des droits nouveaux mais toujours conditionnés à l'adhésion préalable aux actions de la Mission Locale. Ainsi, ces formes de participation concernent des jeunes déjà engagés et impliqués au sein de leur Mission Locale. Mais quid de ceux qui n'adhèrent pas ou ceux déjà en rupture avec l'institution ?

3. Appropriation de l'espace et de son usage

Une troisième forme de participation, moins usitée mais particulièrement stimulante, pourrait être davantage engagée au sein des Missions Locales. Ces formes participatives sont déjà employées dans certains secteurs du travail social, notamment dans le secteur de l'aide sociale d'urgence ou de la protection de l'enfance. L'objectif ici, est de proposer aux jeunes qui “viennent” à la Mission Locale de s'approprier un espace qui leur est totalement et librement dédié. **Cette participation se veut alors déconditionnée des dispositifs et des modalités formelles d'accompagnement** (rendez-vous individuel, CEJ, PACEA).

La mise à disposition d'un espace appropriable semble répondre aux différentes attentes exprimées par les jeunes, parmi lesquelles :

- Créer un espace de rencontre pour des jeunes en recherche de socialisation
- Engager davantage les jeunes déjà investis au sein de la Mission Locale
- Proposer un espace en dehors des préoccupations centrées directement sur l'insertion.

L'objectif de cet espace participatif, qui peut être appréhendé comme un “tiers lieu” (Oldenburg 1999), serait de développer un point d'attrait et d'ancrage pour les jeunes les plus éloignés des dispositifs. Ainsi, les jeunes pourraient “simplement” pousser les portes de la Mission Locale pour rencontrer d'autres personnes, lire la presse, attendre entre deux rendez-vous à l'extérieur, etc.

Le pari (qui peut s'avérer audacieux) revient à ne pas formaliser l'usage de ce lieu, mais de proposer un espace d'accueil inconditionnel et déconditionné. **Cet espace pourrait devenir un lieu de partage, de rencontre, d'échange entre jeunes mais également de mutualisation des expériences.** En ce sens, les jeunes pourraient profiter de ce lieu pour partager leurs astuces et combines quant aux démarches d'insertion. Il est possible d'imaginer différents supports d'expression tels qu'un "tableau des astuces" ou un "livre des combines", etc.

La présence de jeunes au sein de cet espace permettrait également de stimuler une dynamique collective qui redéfinirait la place que les jeunes prennent au sein des antennes et qui, plus largement, renforcerait la nature des interactions entre jeunes et conseillers. En effet, au sein des antennes observées, les espaces semblent particulièrement cloisonnés et définis par un usage fonctionnel et administratif : la salle (ou le couloir) d'attente, les bureaux des conseillers, les salles collectives où se déroulent les activités. Aussi, peu de contacts s'élaborent en dehors des rôles formels qui préexistent car la présence des jeunes est conditionnée aux seules "raisons de leur venue" (un rendez-vous, un atelier, une démarche administrative etc.).

Dans cet espace dédié aux jeunes, d'autres initiatives plus formelles et collectives pourraient être portées par des jeunes en direction d'autres jeunes.

Nous pouvons penser notamment à des ateliers thématiques sur l'actualité, sur la recherche d'emploi, sur les pratiques culturelles, etc. Ces ateliers pourraient être pris en charge en intégralité par des jeunes volontaires.

Enfin cet espace qui permettrait de "fixer" certains jeunes au sein de l'antenne favoriserait nécessairement une proximité avec les conseillers. La présence des jeunes deviendrait alors un prétexte à l'accompagnement.

Ce lieu de production du collectif semble d'autant plus nécessaire depuis l'avènement du dispositif CEJ qui a ébranlé la dimension collective qui s'établissait dans la GJ avec ces sessions par cohorte. Cet aspect a régulièrement été soulevé dans les entretiens auprès des jeunes qui soulignent le stress provoqué par un contact épisodique avec des jeunes qu'ils ne connaissent pas.

Au final, les problématiques de désadhésion pourraient être abordées à travers la création d'espaces d'interactions nouveaux et innovants. La participation tient parfois simplement à l'usage de l'espace et à la place que les individus se sentent autorisés à y prendre. De nombreuses initiatives ont été menées afin de rendre plus ludiques et attractifs les espaces au sein des antennes. Nous pouvons penser par exemple, aux espaces modernes avec des tables et des bureaux hauts, à la salle de jeux vidéo, et à l'expérience du hackathon. Toutes ces initiatives semblent favoriser l'appropriation de l'espace.

Des espaces chargés symboliquement

Tout au long du recueil de données, nous avons été frappés par la difficulté à identifier puis accéder aux antennes de la Mission Locale. Soit les signalétiques étaient inexistantes comme pour la permanence de Buchy, soit elles étaient mal placées ou peu visibles. Ainsi, nombre de jeunes nous ont expliqué la difficulté qu'ils rencontraient pour accéder aux antennes.



Permanence à Buchy

Cette appropriation semble pouvoir se faire lorsque l'espace déborde de sa fonction première et que son organisation permet de rompre avec une perception purement administrative et fonctionnelle des lieux.

Comme le souligne, Gulay (18 ans) à propos de la "salle d'attente" fraîchement rénovée d'une des antennes :

- "Mouais, c'est joli... mais je ne sais pas.... Je n'aimerais pas y rester... Je ne me sens pas à l'aise ! **Quand on rentre ici, on a l'impression d'être dans une salle d'attente de médecin ou à la caf. On se croirait chez un psy !**
- Sociologue : Ah ouai, comment ça ?
- Bah déjà y'a des affiches partout, des prospectus partout, et puis personne ne se parle. Juste on attend, ça fait un peu Pôle Emploi."

Petite idée

"Avant, je ne connaissais pas la Mission Locale. Ce qui est drôle c'est que je passais souvent devant, mais je savais pas ce que c'était."
(Steeven, 21 ans)

Il n'est pas toujours évident pour les jeunes d'identifier la Mission Locale. Ainsi, en plus d'un affichage clair et visible, il pourrait être important d'ajouter une affiche ludique et simple qui expliquerait les missions et le fonctionnement de la Mission Locale. Cela est d'autant plus important que très peu de jeunes connaissent la Mission Locale par le site internet ou les réseaux sociaux. La présence de panneaux explicatifs permettrait à la fois d'informer les jeunes ayant fait le choix de se rendre à la Mission Locale, mais également que ceux empruntant l'espace public identifient les actions de la Mission Locale.



L'espace des Missions Locales est souvent mis en lien avec les autres espaces du travail social ou médical. Ainsi, la volonté des Missions Locales de s'adresser à son public dans un registre moins formalisé et administratif ne se traduit pas dans les "espaces vécus".

*"La première fois que je suis venue, je me suis dit: "Qu'est ce que je fais là ?" J'ai carrément failli faire demi-tour."
(Gulay, 18 ans)*

Les discours des jeunes soulignent parfois le sentiment de stigmatisation à être accompagné par la Mission Locale. Pour certains jeunes venir à la Mission Locale peut s'apparenter à la première étape d'une longue période de prise en charge par le secteur social et de "galères".

*"Mes potes, ils disent que la Mission Locale c'est pour les cas soc', mais je ne suis pas d'accord. Ils pensent que si tu y vas **c'est la fin !**"
(Mohiédine, 16 ans)*



BIBLIOGRAPHIE

- Baudelot C., Establet R., (2000), *Avoir 30 ans en 1968 et 1998*, Paris, Le Seuil.
- Beaud S., Mauger G., (2017), *Une génération sacrifiée ? Jeunes des classes populaires dans la France désindustrialisée*, éditions rue d'ULM.
- Beaud S., Pialoux M., (2012), *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, La découverte.
- Bidart C., (2006), "Les transitions vers l'âge adulte : Différenciations sociales et culturelles", in Bidart C., (dir.) *Devenir adulte aujourd'hui. Perspectives internationales*, Paris, L'Harmattan.
- Binet J., (2019), "Les jeunes NEEF : enjeux de définition et d'usage d'une catégorie d'action publique", *Reflets*, 25.
- Bourdieu P., Passeron J.C., (1970), *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Les éditions de minuit.
- Castel R.,(1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Folio.
- Castra D., (2003), *L'insertion professionnelle des publics précaires*, PUF.
- Charlot B., (1997), *Du rapport au savoir : éléments pour une théorie*, Paris, Anthropos.
- Clair I.,(2011) "*La découverte de l'ennui conjugal. Les manifestations contrariées de l'idéal conjugal et de l'ethos égalitaire dans la vie quotidienne de jeunes de milieux populaires*", *Sociétés contemporaines*, no. 3.
- Clot Y., (2010), *Le travail à cœur. Pour en finir avec les risques psychosociaux*, Paris, La Découverte.
- Coninck F., (1995), *Travail intégré, société éclatée*, Paris, PUF.
- Corniquet, C., (2017), "Du parcours idéal au parcours réel", in *Les Politiques Sociales*.
- Couronné J., Loison-Leruste M., Sarfati F. (2016), "La Garantie jeunes en action : usages du dispositif et parcours de jeunes". *Connaissance de l'emploi*.
- Demazière D., (1995), *Sociologie du chômage*, Paris, La découverte.
- Duru-Bellat M., (2006), *L'inflation scolaire-Les désillusions de la méritocratie*, Paris, Éditions du Seuil.
- Farvaque N., Kramme C., Tuchsirer C. (2016) "La Garantie jeunes du point de vue des missions locales : un modèle d'accompagnement innovant, mais source de bouleversements organisationnels". *Rapport de recherche*. CEET.
- Galland O., (1990) "Un nouvel âge de la vie", *Revue française de sociologie*, 31-4.

BIBLIOGRAPHIE

Labbé P., (2012), “L’accompagnement socioprofessionnel (ASP) : une construction systémique”, In *Cahiers de l’action*, 37.

Lefebvre S., (2007), “Les jeunes du monde rural : des atouts difficiles à valoriser”, *Empan*, 67.

Linhart D., Maruani M., (1982), “précarisation et déstabilisation des emplois ouvriers. Quelques hypothèses”, *Travail et emploi*, n°11.

Loncle P., Muniglia V., (2011), “Les catégorisations de la jeunesse en Europe au regard de l’action publique”. *Informations sociales*, 165-166.

Lusinchi A. ; (2022), “Les jeunes ”réfugiés”, des jeunes comme les autres à accompagner vers l’emploi ?”, *Revue française des affaires sociales*, 89-107.

Martuccelli D., (2006), *Forgé par l’épreuve. L’individu dans la France contemporaine*, Paris, Armand Colin.

Mauger G., (2001), “Les politiques d’insertion”, in *Actes de la recherche en sciences sociales*.

Mauger G., Vulbeau A., (1999), “Chapitre XX. Peur de s’insérer, peur de ne pas s’insérer”, in Charlot B., (dir.), *Les jeunes, l’insertion, l’emploi* (pp. 253-261). Paris, PUF.

Mazet P., (2010), *La non-demande de droits : prêtons l’oreille à l’inaudible*, La Vie des idées.

Merle P., (2000); “Le concept de démocratisation de l’institution scolaire : une typologie et sa mise à l’épreuve”, In *Population*.

Millet M., Moreau G., (dir.), (2011), *La société des diplômés*, Paris, La Dispute.

Muniglia V., Rothé C., Thalineau A., (2012), “Accompagner les jeunes vulnérables : catégorisation institutionnelle et pratiques de la relation d’aide”. In *Agora débats/jeunesses*, 62.

Negrone C., (2009), “Ingrédients des bifurcations professionnelles : latence et événements déclencheurs”. In Grossetti M., (Dir.), *Bifurcations: Les sciences sociales face aux ruptures et à l’événement*, Paris, La Découverte.

Nicole-Drancourt, C. (2006), *L’insertion des jeunes en France*. Paris, PUF.

Oldenburg R., (1999), *The great good place : cafés, coffee shops, bookstores, bars, hair salons, and other hangouts at the heart of a community*, Marlowe.

PIC, (2022), “Construire des parcours sans ruptures, le défi d’un accompagnement global, du repérage à l’emploi : outils, organisation, pratiques, compétences”, Rapport, Ministère du travail, du plein emploi et de l’insertion.

BIBLIOGRAPHIE

Prost A., (1987), “Jeunesse et société dans la France de l'entre-deux-guerres”, *Vingtième Siècle, revue d'histoire*.

Querrec A., (2020), *Décrochage scolaire précoce et transition à l'âge adulte. Étude sur le bassin du Mantois*. Thèse de doctorat, Paris 1.

Robin P., (2016), “Le parcours de vie, un concept polysémique ?”, *Les Cahiers Dynamiques*, 67.

Sarfati F., (2015), “L'insertion professionnelle des jeunes entre précarité, incertitude et expérimentation”, *Cahiers de l'action*, vol. 45.

Trindade-Chadeau A., (2012), “Les attentes des jeunes”. *Cahiers de l'action*, 37.

Tullet J., (2005), *Une place pour chaque jeune : le pari des missions locales*, Paris, Recherche-Midi.

Van de Velde C., (2015), *Sociologie des âges de la vie*, Paris, Armand Colin.

Van de Velde C., (2008), *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF.

Van Oorschot Wim, (1995), *Realizing Rights. A Multi-level Approach to Non-Take Up of Means-Tested Benefits*, Aldershot, Avebury.

Van Oorschot Wim, (1996), “Les causes du non-recours. Des responsabilités largement partagées”, *Recherches et Prévisions*, n° 43.

Van Oorschot Wim, (1998), “Failing Selectivity : On the Extent and Causes of Non-Take Up of Social Security Benefits”, in Andress Hans-Jürgen (ed.), *Empirical Poverty Research in Comparative perspective*, Ashgate, Aldershot, pp. 101-132.

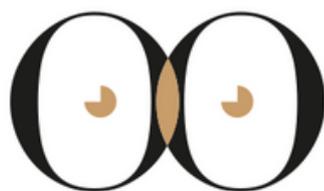
Vial B., (2015), “Les représentations des professionnels de mission locale sur le non-recours chez les jeunes : une erreur de jeunesse ?”, *VIème congrès de l'Association Française de Sociologie*.

Warin P., (2014), “Le non-recours : éléments de définition et de présentation des enjeux”, *Les Politiques Sociales*, 3-4.

Warin P., (2010), *Non recours : définitions et typologie*. Document de travail. Odenore

Warin P., (2010), “Les politiques publiques face à la non-demande sociale” in Borraz, O. et Guiraudin V. (dir.), *Politiques publiques, 2. Des politiques pour changer la société*, Presses de Sciences Po.

Zimmermann B., (2014), *Ce que travailler veut dire*, Paris, Economica.



ANNEXE. REVUE DE LITTÉRATURE



I. Les ambitions initiales de la Mission Locale

« La jeunesse n'existe pas de toute éternité comme une réalité biologique stable. C'est une réalité sociale » (Prost, 1989)

Les Missions locales voient le jour en 1982, à la suite du rapport coordonné par Bertrand Schwartz et remis à Pierre Mauroy alors premier ministre. Intitulé « l'insertion professionnelle et sociale des jeunes », le rapport répond à une nouvelle « mise à l'agenda » (Garraud, 1990) des problématiques de jeunesse. Aux tournants des années 1970-1980, la « question jeune » va ainsi prendre un éclairage politique, social et médiatique nouveau. En effet, la France fait face à une crise économique et voit le début d'une globalisation de l'économie qui se traduit par l'émergence d'un processus de désindustrialisation qui affecte le travail ouvrier (Linhart et Maruani, 1982) et la classe ouvrière (Beaud et Pialoux, 2012), mais aussi par le développement du secteur tertiaire et avec lui une technicisation de l'emploi.

Diminution du travail ouvrier d'un côté, augmentation de l'offre de travail de plus en plus technique qui « nécessite » une plus grande qualification de l'autre. **C'est dans ce contexte qu'émerge la problématique du chômage de masse (Demazière, 1995) qui au regard de la structure de l'emploi va toucher prioritairement la jeunesse et surtout ceux qui ne peuvent pas faire valoir un diplôme ou se reposer sur les anciennes solidarités ouvrières. Face au rétrécissement du spectre des emplois non-qualifiés, les jeunes non-diplômés sont les premiers exclus d'un marché du travail où les normes de diplomation donne le la d'une insertion professionnelle (et sociale) possible et légitime (Millet et Moreau, 2011).**

Parallèlement, le processus de démocratisation scolaire a permis l'accès à une part sans égale de la jeunesse à la scolarité. Néanmoins, si le taux de scolarisation augmente, s'accroît dans un même temps la compétition scolaire (Merle, 2000) qui reproduit, par le jeu des orientations, les inégalités de classe (Duru-Bellat, 2006). **Ainsi, la scolarité longue devient progressivement la norme et le diplôme un impératif pour, au sortir de l'école, trouver un emploi. Les jeunes en dehors de l'école, ou les moins qualifiés, sont ainsi en dehors de « la normalité admise » (Glasman, 2014).** C'est dans ce contexte sociohistorique que la notion d'insertion professionnelle et sociale (Mauger, 2001) de la jeunesse va devenir un objectif premier pour les pouvoirs publics.

Parallèlement, les sciences sociales vont mettre à jour les bouleversements bien plus profonds qui affectent les jeunes prises dans ce contexte de « crise économique et sociale ». Ainsi, depuis les années 1980, une des spécificités majeures de l'expérience de jeunesse et des modèles de transition vers l'âge adulte tient au concept de « désynchronisation des seuils ».

Ce mot particulièrement rugueux décrit pourtant une réalité sociale simple : **les processus de transition vers l'âge adulte ont perdu de leur linéarité**. Autrement dit, le franchissement des grands seuils de l'existence qui définissent le passage vers l'âge adulte semble de plus en plus déconnectés. Jusqu'alors la définition des âges se basait sur un modèle hégémonique, ternaire, où chaque âge de la vie semblait parfaitement délimité : l'enfance, la jeunesse, la vieillesse. Si selon les époques, les droits et les devoirs associés à ces trois âges variaient, cette trame de fond, ce cycle ternaire des existences, semblait « aller de soi ». Dans cette valse à trois temps (Van de Velde, 2015), l'âge adulte donnait le tempo. Il était, du moins dans les représentations collectives, l'âge de la maturité, de la stabilité car l'âge du travail et de l'engagement familial, l'apogée de l'existence. La jeunesse était alors le temps de la préparation à l'âge adulte. Dans ce modèle synchronique, la transition entre école et travail était plus ou moins rapide et linéaire, l'activité professionnelle amenait alors à partir de chez ses parents, s'installer dans un logement autonome pour s'engager en couple et « construire » sa propre famille. Or comme nous l'avons vu, **l'allongement des études (pour certains jeunes) et l'insertion professionnelle retardée tendent à perturber ce modèle linéaire, ouvrant ainsi des espaces intermédiaires, des temps de latence (Négroni, 2009)**. Comme l'écrivent Nicolle-Drancourt et Roulleau-Berger (2006) « le processus d'intégration sociale traditionnel se grippe dans la mesure où le vecteur principal de ce processus, à savoir l'emploi, se fait rare ». La jeunesse française fait alors l'expérience de plus en plus fréquente d'une déconnexion entre l'école et l'emploi. **Si ce phénomène est partagé par une grande majorité de jeunes français, il se décline différemment selon les milieux sociaux (Beaud et Mauger, 2017). Temps d'expérimentation ou d'exploration de soi (Van de Velde, 2008) pour les plus diplômés, il semble être vécu davantage dans l'attente et le différemment contraint pour une grande partie des classes populaires (Bidart, 2006)**. On voit alors les effets majeurs que produisent ces transformations, à la fois sur l'expérience de jeunesse, mais aussi sur les modalités de transition vers l'âge adulte. Avec la désynchronisation des seuils, une partie de la jeunesse se retrouve à vivre une période d'attente intermédiaire. Ils ne sont plus à l'école, plus en formation mais ils ne sont pas encore au travail. Finalement, comme le dit Pierre Bourdieu, cette jeunesse est amenée à vivre un état social marqué par le fait d'être « mi-enfant mi-adulte », « ni enfant, ni adulte » (Bourdieu, 1978).

Conséquence (entre autres) de la désynchronisation, Galland (1990) théorise alors ce qu'il nomme l'allongement de la jeunesse. La jeunesse et les processus de transition vers l'âge adulte sont reportés. **L'allongement de la jeunesse produit ainsi de nouveaux espaces identitaires et expérientiels vécus différemment au regard des ressources (sociales, culturelles, scolaires...) dont disposent les jeunes. Ainsi, si l'allongement de la jeunesse « produit un retard pour tous » ce dernier est également « à deux vitesses » (Baudelot et Estabiet, 2000)**. Cet allongement de la jeunesse amène avec lui le temps nécessaire de l'insertion que les institutions publiques vont progressivement devoir prendre en compte.

C'est dans ce contexte de massification du chômage juvénile et de bouleversement des calendriers de jeunesse que la Mission Locale voit le jour. Dès sa création, les ambitions du réseau sont multiples. Il se veut devenir un espace innovant d'accueil et d'accompagnement de la jeunesse. Pour ce faire, l'action de la Mission Locale s'oriente dès l'origine vers une prise en compte globale de l'accompagnement : portée à la fois sur l'insertion économique et sur l'insertion sociale. Une autre spécificité de la Mission Locale tient aux enjeux de proximité. **Une proximité avec les publics jeunes qui s'observe par l'intention de devenir un espace d'accueil de toutes les jeunesses** mais également par une proximité territoriale rendue possible grâce au fonctionnement en réseau et au dense maillage avec l'ensemble des acteurs locaux issus des mondes du travail, de la formation ou de l'associatif.

II. Des difficultés à la hauteur des ambitions

Les ambitions portées par la Mission Locale sont grandes. Si la structure s'adresse à toutes les jeunesses, la prise en charge et l'accompagnement des jeunes les plus "vulnérables" et les moins qualifiés devient, de facto, son objectif premier. Ainsi, se pose dès les origines du réseau des défis majeurs à relever.

Si l'objet de notre recherche porte sur l'adhésion des publics jeunes aux actions menées par la Mission Locale de Rouen, ce questionnement n'est pas nouveau et traverse depuis des années l'action du réseau.

En effet, déjà en 2005, le rapport de recherche du centre d'études de l'emploi (CEE) intitulé "les Missions Locales et l'innovation" pointait les problématiques liées à l'adhésion et à l'engagement des jeunes. Ce travail mené à partir d'une revue de littérature, d'entretiens avec des conseillers et d'une analyse des "fiches-actions", mettait en lumière **les enjeux de l'adhésion qui oscillent entre une prise en considération des besoins des jeunes et la nécessaire réponse aux injonctions institutionnelles. Dans ce sens, le rapport met en lumière certains leviers mobilisés par différentes Missions Locales, qui renvoient principalement aux innovations relatives aux offres de services.** Des innovations qui se traduisent par une réflexion sur la nature de la relation engagée avec les publics accompagnés.

Innover en ajustant les offres de service

L'offre de service se décline de différentes manières. Elle peut être liée aux modes d'accueil des jeunes : les recevoir uniquement sur rendez-vous, accepter les contacts spontanés, ou mettre en place des accueils mixtes, voire ouvrir des espaces conviviaux permettant de proposer un autre registre d'accueil qui dépasserait le rendez-vous individuel ou l'atelier collectif. Mais **"jouer" sur l'offre de service soulève une question plus centrale, au cœur du "pari" (Tullet, 2005) engagé par les Missions Locales, à savoir : la proximité avec le public.**

Comme le souligne le rapport de la CEE : “Le débat sur la proximité se pose toujours à peu près dans les mêmes termes : comment toucher un public qui ne vient pas spontanément vers l’institution ? Jusqu’où faut-il tenter de s’approcher de lui ? “. Ce levier de la proximité ordonne de multiples expérimentations comme par exemple, le déploiement de correspondants ou d’accueils temporaires dans des espaces ruraux ou des quartiers populaires relevant des politiques de la ville. Cela s’observe également par la mise en place de services itinérants. Le rapport met en lumière l’initiative de la Mission Locale de Bourgogne qui a mis en service un Bus accueillant un conseiller et l’ensemble des outils nécessaires.

La proximité recherchée avec le public et le territoire est alors un levier majeur traversant les initiatives en direction de l’adhésion des jeunes. Mais cette conception des bénéfices de la proximité ne s’applique pas seulement aux postures “d’aller-vers” ; elle questionne aussi la relation entretenue à moyen et long terme avec les jeunes. Ainsi, **la proximité avec le public accompagné peut devenir un levier favorisant l’adhésion des publics à travers la relation de confiance établie entre conseillers et jeunes**. Dans cette perspective, le rapport souligne certaines expérimentations dont l’objectif est de renforcer les relations entre professionnels et « usagers ». Le rapport montre le déploiement d’actions dirigées vers des pratiques culturelles associées à la jeunesse. On peut penser à l’usage des (nouvelles) technologies et le développement des cyberspaces. L’usage des (nouvelles) technologies permet ainsi de répondre aux « besoins actuels » des jeunes (comme avec les ateliers de cv numérique), mais est également pensé comme un **moyen de répondre aux usages et aux “goûts” propre à la jeunesse** (utilisation des casques VR, expérimentation de ludification...)

Enfin, l’innovation relative à l’offre de service peut s’appliquer à la diversification des actions proposées aux jeunes. Reprenant les ambitions initiales des Missions Locales portées vers un accompagnement global (Labbé, 2012), l’offre de service s’oriente vers des ateliers et des accompagnements en direction des “freins périphériques” comme la mobilité, la santé, le logement. Le rapport de la CEE souligne que la diversification des offres est innovante car elle permet (1) la mise en place de nouveaux partenariats avec des acteurs locaux (associatifs, institutionnels, professionnels), (2) l’élaboration d’ateliers ou d’événements sur ces thématiques. Ainsi, ces initiatives anciennes (le rapport date de 2005) sont aujourd’hui intégrées dans les pratiques quotidiennes des conseillers et constitutives des dispositifs.

Adapter l’offre : Des innovations au service de la relation

L’adaptation des offres de service permettrait également de proposer “un accompagnement sur mesure” prenant en compte les difficultés (sociales et biographiques) rencontrées par les jeunes. Dans cette perspective, le rapport de la CEE met en évidence les enjeux liés à la nature de la relation établie entre conseillers et jeunes.

L'innovation tient alors aux postures professionnelles induites par l'évolution des offres de services. Les conseillers seraient ainsi amenés à orienter leurs actions vers une dimension sociale, recouvrant ce que les auteurs appellent "l'aide à la personne", héritée du travail social. Les actions "visent à agir sur la personnalité et le comportement des jeunes : motiver, redonner confiance en soi, apprendre à bien se présenter, etc". Les auteurs parlent alors d'une « relation thérapeutique ».

Relation d'aide et catégorisation des publics

Pour engager ce "travail sur autrui", les professionnels doivent identifier les problématiques que rencontrent les jeunes qu'ils accompagnent. Les auteurs pointent alors les processus de catégorisation des publics que les professionnels mettent en place. Cette catégorisation est ici réalisée par les conseillers, mais elle n'est pas indépendante des dispositifs et des politiques publics qui la conditionnent. Les "effets de catégorisation" des publics a été l'objet de nombreux travaux dont ceux de Muniglia, Rothé et Thalineau, (2012), de Jonathan Binet (2019) ou encore les études du Cereq et de l'Injep.

La "relation thérapeutique" faisant cas des difficultés des jeunes permet d'**adapter les réponses aux spécificités des parcours**. Néanmoins, une partie de la littérature scientifique souligne les effets pervers induits par cette logique. Ainsi, pour Castra (2003), "la relation thérapeutique menace d'enfermer les personnes dans une image négative d'elles-mêmes, en raison de la **prégnance d'une norme « d'internalité » : en privilégiant les explications qui accentuent le poids de l'acteur, on risque d'attribuer aux jeunes la responsabilité de leurs défaillances**. La norme, propre à la modernité, de l'individu autonome et porteur de projet, se révèle parfois comme une source d'exclusion particulièrement dangereuse". Denis Castra inscrit plus largement sa réflexion dans les recherches critiques sur l'individualisation des parcours d'insertion et les effets de responsabilisation que cela induit. Sarfati (2015) souligne également ce paradoxe : « Plus un jeune a des difficultés sociales et scolaires précoces et plus on va le confronter à la construction d'un projet professionnel. ». Ainsi, la "relation thérapeutique" permet d'accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en adaptant l'action aux spécificités des parcours tout en produisant **une logique d'individualisation pouvant amener à responsabiliser les jeunes sur les "raisons" de leur difficile insertion professionnelle et sociale et à euphémiser le poids des contraintes structurelles (technicisation de l'emploi, chômage...) et culturelle (normes d'employabilité, culture d'entreprises...)**.

Prendre en compte la diversité des publics

Mais derrière ces “effets pervers induits”, l’ajustement des offres et des postures professionnelles a comme objectif de considérer l’hétérogénéité des publics accompagnés par la Mission Locale. Cette diversité des publics est entendue dans une conception élargie. Ainsi, les travaux d’orientation sociologique soulignent les **rappports différenciés des jeunes à l’accompagnement proposé par les Missions locales au regard de leurs situations sociales, géographiques (Lefebvre, 2007), de leurs expériences scolaires antérieures (Jellab, 2015), ou des trajectoires migratoires (Lusinchi, 2022).**

Ces facteurs sociaux et biographiques sont opérants sous deux registres : d’abord, ils participent à définir des contraintes objectives et matérielles (par exemple liées aux ressources économiques pour les jeunes les plus vulnérables ou aux problématiques de mobilité pour les jeunesses rurales...), mais ils induisent également des rapports subjectifs différenciés aux accompagnements proposés par la Mission Locale. Les travaux de recherche qui s’orientent vers ces perspectives sont relativement minoritaires au sein de la production scientifique mais permettent de **saisir la complexité des processus d’adhésion**. Dans cette orientation, nous pouvons mentionner le travail mené par Julie Couronné et François Sarfati sur la Garantie jeune (2016). Les auteurs montrent les effets du ciblage du public à travers la Catégorie NEET. Au terme de leur analyse, ils soulignent “qu’en introduisant la catégorie « Neets vulnérables » comme cible d’un dispositif d’action publique, les concepteurs du dispositif ont réussi à rendre visibles les jeunes « ni en emploi, ni en formation, ni en stage » et ont permis à ces jeunes de trouver un accompagnement vers l’emploi qui les mobilise”. Néanmoins, les deux sociologues indiquent que contrairement à l’idée que ces “jeunes NEET” seraient “très éloignés” de l’emploi, leurs parcours antérieurs montrent que leur expérience du monde du travail est bien plus foisonnante et parsemée de nombreux échecs. Des expériences et des échecs qui assurément participent de la manière dont ils vont mobiliser la Mission Locale. “Si notre enquête de terrain a fait tomber l’idée d’une jeunesse qui n’aurait « jamais travaillé », elle met également en lumière l’expérience de recherche d’emploi des « jeunes Garantie jeunes » et les nombreux échecs qui en découlent” (Couronné et Sarfati, 2016).

Plus largement, ce travail permet de souligner la profondeur des expériences sociales que ces jeunes (en GJ) ont vécu avant (ou en parallèle) d’intégrer le dispositif. Le processus d’adhésion ne relève donc pas seulement des conditions objectives d’existence de ces jeunes qui renvoient aux catégorisations publiques (comme celle de « Neet », de « jeunes QPV » ou de « public migrant » etc.). Ces jeunes ont également vécu de multiples expériences qui ne sont pas sans conséquence sur leur rapport aux actions proposées par la Mission Locale. Cela met en exergue l’inadéquation liée aux propositions d’atelier CV pour des jeunes ayant déjà une (longue) expérience de recherche d’emploi ou de travail dissimulé (Querrec, 2020).

Le travail de Couronné et Sarfati (2016) met en lumière la diversité des publics accueillis à la Mission Locale au regard de leurs expériences sociales antérieures. Il souligne l'importance de considérer tout ce que les jeunes ont fait (autant les réussites que les échecs) dans les interstices des accompagnements institutionnels. Cette réflexion avait été menée par Mauger et Vulbeau (1999) lorsqu'ils analysaient les stratégies de différenciation que les jeunes engageaient pour proroger les enjeux de l'insertion professionnelle (Mauger, Vulbeau, 1999). Les auteurs soulignaient alors la nécessaire prise en compte des stratégies que les jeunes mettent en œuvre pour se positionner vis-à-vis de leur projet d'insertion sociale et professionnelle.

Penser des parcours « sans rupture »

La problématique de l'engagement peut être appréhendée, en creux, à travers une notion connexe : celle de rupture. Depuis quelques années, ce terme de « rupture » a trouvé sa place au sein des politiques sociales inspirées par la philosophie de la flexisécurité (Becquet, 2012). En effet, face aux parcours contemporains marqués par de multiples ruptures et bifurcations, les dispositifs doivent alors éviter tout « trou dans la raquette » et permettre d'accompagner, ici les jeunes, à chaque étape de leur parcours. Cette orientation politique nouvelle, propose d'amortir les secousses de l'existence qui marquent particulièrement les parcours des jeunes les moins qualifiés. Ainsi, ces politiques s'élaborent dans l'objectif de lutter contre l'invisibilisation des publics et la déperdition de certains jeunes au sein des institutions.

Les ambitions sont alors de :

- Lutter contre les ruptures personnelles et institutionnelles des jeunes.
- Coordonner les différentes institutions et dispositifs impliqués dans l'insertion.
- Prendre en compte « les ressources personnelles, familiales, et sociales qui constituent les leviers de leur propre cheminement pour rendre les jeunes acteurs de leur prise en charge » (Robin, 2016).

Ces politiques souhaitent favoriser l'agentivité des jeunes qui seraient alors en mesure de trouver - à chaque étape de leur parcours de vie - un dispositif adapté à leurs problématiques. Elles tiennent en considération les temporalités des parcours des jeunes afin de proposer « une solution » pour chaque période de l'existence. Mais deux critiques peuvent être adressées à cette orientation politique. La première relève de la lisibilité des dispositifs. En effet, lutter contre les ruptures institutionnelles crée une multiplication des dispositifs. Un point de focalisation est alors porté sur la cohérence des dispositifs, sur la nécessaire communication entre chacun d'entre eux afin que les jeunes puissent « passer de l'un à l'autre » selon l'évolution de leur parcours.

Il est donc nécessaire d'éviter les périodes de latence d'un dispositif à l'autre – latence qui, comme nous l'avons vu précédemment, est constitutive des expériences des jeunes les moins qualifiés. Mais il semble également central que ces dispositifs puissent prendre en considération la complexité des parcours biographiques des jeunes et ne pas réduire leurs actions à une conception linéaire des parcours. En effet, comme le souligne Robin (2016), la « continuité n'est pas synonyme de linéarité ou de direction prédéterminée ». Ainsi, tout l'enjeu est de pouvoir intégrer dans l'accompagnement (souvent fragmenté entre les acteurs du social) des outils à même de considérer la complexité des parcours biographiques des jeunes.

Dans ce sens, le rapport PIC « construire des parcours sans rupture » (2022) fait l'état des lieux des « bonnes pratiques, pour répondre au défi de parcours sans rupture, à destination de publics en grand décrochage par rapport à l'emploi, qui présentent souvent des multi-vulnérabilités ». Au sein de ces actions, les rapporteurs ont identifié un levier : « Individualiser les parcours et prévoir des modalités d'engagement des personnes adaptées à leur situation ». Pour ce faire, les objectifs s'orientent vers trois directions :

- Une identification précise de la situation sociale et personnelle des usagers : « Partir des besoins spécifiques et différenciés, des aspirations et des attentes de chaque personne pour adapter le parcours d'accompagnement ».
- Prendre en compte la dynamique temporelle des parcours : « Adapter le déroulement du parcours au rythme de progression de chacun, au fil de l'avancement du projet ».
- Intégrer les usagers à l'accompagnement : « Conforter la perception des bénéficiaires sur la pertinence du projet, et éviter des phénomènes de démotivation ou d'abandon qui découlent d'approches trop uniformes et/ou linéaires : les approches qui ne prennent pas suffisamment en compte leurs besoins particuliers ou leur progression (tout le monde ne progresse pas au même rythme que les autres) engendrent des risques de « décrochage » par rapport au reste du groupe ».

Pour remplir ces trois objectifs, le rapport identifie trois facteurs de réussite :

- Pouvoir s'appuyer sur un diagnostic initial finement individualisé des besoins et du projet des bénéficiaires.
- Proposer une ingénierie de parcours suffisamment souple et adaptable dans ses composantes, dans son format, son rythme et sa durée. Ce facteur suppose une forme de modularisation des « briques » et séquences de travail qui actionnent les différents aspects du projet de façon différenciée selon les besoins et le rythme de progression des participants, souvent en segmentant les bénéficiaires selon des profils de besoins relativement proches et en proposant un parcours adapté à chaque groupe.

- Disposer des ressources et compétences suffisantes de dimensionnement et de capacité à traiter parallèlement différents sujets et problématiques, pour proposer des configurations de parcours différenciées selon les besoins des bénéficiaires, ou groupes de bénéficiaires avec des besoins proches. Cela suppose de bien penser la taille critique du projet.

Le rapport met en lumière plusieurs expérimentations qui s'inscrivent dans cette philosophie, en valorisant la souplesse organisationnelle pour intégrer les usagers à la construction de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

III. Recourir et adhérer

Notre enquête sociologique a pour objectif de **produire des connaissances quant au processus d'adhésion des jeunes aux différentes actions menées par la Mission Locale de Rouen**. Face au constat de nombreux évitements (lors d'ateliers collectifs ou d'entretiens individuels), de posture de défiance, d'absentéisme, de désengagement voire de rupture, la problématique de l'adhésion des jeunes aux accompagnements proposés par la Mission Locale semble particulièrement cruciale. Néanmoins, pour affronter ce questionnement, qui comme nous l'avons souligné précédemment, renvoie à une problématique qui traverse historiquement les réflexions des Missions Locales, et face à la diversité des freins à l'engagement des jeunes, il semble nécessaire de revenir sur les notions de non-recours et d'adhésion.

Le non-recours

Les réflexions relatives au non-recours sont apparues dès les années 1950 en Grande Bretagne. Elles traduisent un besoin de savoir si l'offre (à l'origine le questionnement portait exclusivement sur les prestations financières) atteignait les populations qu'elle ciblait. Les premières recherches s'intéressant à ce phénomène ont d'abord porté la focale sur des mécanismes relevant de l'individu pour expliquer les non-recours. Le travail de Kerr (1982) a permis de regrouper et d'articuler l'ensemble de ces facteurs individuels (besoins, connaissances, perceptions, etc.) au sein d'un même modèle d'analyse (cf. Annexe1.)

Une décennie plus tard, les travaux de Van Oorschot (1995, 1996) ont permis de décentrer le regard de l'individu vers l'institution et d'insister sur les difficultés rencontrées tout au long du processus de demande (cf. Annexe 2. Modèle de Van Oorschot). Ses travaux, largement diffusés en France, ont représenté une source d'inspiration pour des institutions telles que la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF).

En 2002, l'Observatoire des Non-Recours aux droits et aux services (Odenore) a été créée en France afin de poursuivre les réflexions sur ce phénomène. Très rapidement, l'Odenore a présenté une typologie des non-recours :

- **Le non-recours par non connaissance** : lorsque l'offre n'est pas connue de la personne.
- **Le non-recours par non demande** : lorsque l'offre n'est pas demandée, mais qu'elle est connue.
- **Le non-recours par non réception** : lorsque l'offre est connue et demandée mais non obtenue (la personne n'arrive pas à mener la démarche à terme où est découragée par un agent).
- **Le non-recours par non proposition** : lorsque l'agent ou le conseiller ne propose pas l'aide, faute de connaissance ou parce qu'elle estime que la personne n'est pas concernée.
- **Le non-recours par non orientation** : lorsqu'une personne qui devrait bénéficier d'une aide n'est pas accompagnée pour réaliser la démarche (par les pairs, l'entourage ou les travailleurs sociaux, etc.).

Ces différentes formes de non-recours ne peuvent se comprendre de façon isolée dans la mesure où elles se combinent. Une des forces de la typologie déclinée par l'Odenore est de souligner que **le non-recours peut être volontaire**. Ainsi, comme le souligne Warin (2014) : **“Une non-demande surgit notamment lorsque l'offre impose des conditions de comportement qui paraissent irréalisables ou inacceptables**. Une conditionnalité qui demande aux destinataires de démontrer leur autonomie et responsabilité, véhicule des modèles de « l'accomplissement de soi ». Ces modèles sont difficilement accessibles pour certains, tant pour des raisons sociales, économiques et psychologiques, que pour des raisons morales ou politiques. En particulier, **le principe de l'activation, avec ce qu'il suppose comme engagements à respecter, peut susciter : une non-demande par dénigrement de ses propres capacités, une non-demande par découragement devant la complexité de l'accès, ou encore une non-demande par non-adhésion aux principes de l'offre.**”

Ainsi, la typologie proposée par Odenore permet de distinguer les non-recours contraints et les non-recours choisis. En ce sens, cette typologie permet de “questionner l'effectivité de l'offre mais également sa pertinence, c'est-à-dire son sens pour les (non) usagers.” De ce point de vue, le non-recours ne relève plus uniquement d'enjeux gestionnaires, mais soulève un questionnement politique.

Non-recours et Missions Locales

Un réflexe préliminaire pour expliquer les non-recours d'un public est de les considérer sous l'angle de la non connaissance. Ainsi, **la non information est fréquemment avancée par les institutions et les professionnels pour expliquer les non-recours**. De ce point de vue, le problème des non-recours pourrait se résorber en mettant en place une communication adaptée et ciblée à l'égard du public visé. Autrement dit, il suffirait de faire des politiques d'aller vers pour endiguer le problème.

Néanmoins, force est de constater que **“l'aller vers” ne peut solutionner à lui seul la question du non-recours**. Mais, en dépit de cela et paradoxalement, les institutions ont du mal à porter leur regard sur des non-recours qui traduiraient une non-demande pour d'autres motifs que ceux liés à la méconnaissance des dispositifs, à des problématiques d'orientation ou de réception. **En effet, qu'en est-il des formes de non-recours qui traduisent une non-adhésion du public visé à ce qui leur est proposé ?** Si ce questionnement semble occulté, c'est qu'il soulève des questions relevant du sens même de l'offre pour le public auquel elle se destine. Ainsi, il est délicat pour les institutions et les professionnels d'aborder de front la question du désintérêt, voire du désaccord, vis-à-vis de ce qu'ils proposent (Mazet, 2010).

La difficulté à mener un travail sur les non-recours qui questionneraient l'offre en elle-même se retrouve dans les études qui se sont intéressées aux représentations des conseillers en Mission Locale à l'égard de la non adhésion des jeunes aux dispositifs. En effet, certains conseillers tendent à expliquer la défection des jeunes à l'égard de la Mission Locale à partir de facteurs psychologiques. Ainsi, comme le souligne Vial (2015), pour certains conseillers, **la non adhésion peut traduire une « absence d'envie », une « incapacité à formuler un projet ou une demande », une « peur de l'inconnu », un enfermement dans un quotidien sécurisant (le domicile, la famille, les copains), une fixation à un territoire de vie restreint (la campagne ou le quartier), etc.** A l'invisibilité se juxtapose ainsi l'immobilité de parcours qui semblent suspendus au-dessus du temps qui passe, ce temps au cours duquel il « ne se passe rien », que les professionnels peuvent qualifier de « néant ».(...) Les notions d'invisibilité et d'immobilité viennent ainsi signifier l'effacement progressif d'individus retirés dans leur sphère privée, repliés sur eux-mêmes. Le propos glisse ainsi assez rapidement sur les dispositions psychologiques des jeunes en situation de non-recours. Suivant ce fil conducteur, les professionnels associent l'inertie à la posture de « déni » de certains jeunes devant la réalité du marché de l'emploi. ”

Mais **des dispositions psychologiques, il faut se départir, car les non-recours sont également, et avant tout, socialement situés**. Si nous prenons le point de vue des jeunes, nous pouvons considérer que la question de la non adhésion aux activités proposées par la Mission Locale renvoie frontalement aux inégalités sociales.

En effet, **ce phénomène ne peut être compris en dehors “des positions sociales, des psychologies et des valeurs individuelles, elles-mêmes inscrites dans les histoires de vie. On peut se demander alors quels sont les effets des normes imposées par l’offre publique, notamment lorsque la précarité met à mal l’estime de soi** (Linhardt, 2002; Appay, 2005; Burgi, 2007).” (Warin, 2010). En ce sens, l’offre proposée par les Missions Locales peut renvoyer à des problématiques de manque de confiance en soi, car l’accompagnement porte sur une **logique d’activation**. Les jeunes doivent être responsables et autonomes, ou a minima tendre vers ces injonctions qui deviennent une condition nécessaire à l’efficacité de l’accompagnement proposé.

Une étude sur la déperdition des jeunes en PACEA

La question de la déperdition des jeunes - qui s’exprime aussi bien par l’absentéisme que par le non engagement ou l’abandon - au sein des Missions Locales a été l’objet d’une étude menée par la DARES et la DITP en 2020. Celle-ci visait à améliorer “l’efficacité des dispositifs d’insertion des jeunes éloignés de l’emploi (Hervelin et Zamora, 2018).”

Ce travail de recherche a été réalisé au sein des Missions Locales de Paris, d’Ivry-Vitry et de la Brie et des Morins. Traditionnellement, les problématiques d’engagement sont expliquées par deux variables : l’information et les incitations positives ou négatives (subventions ou suppressions des allocations). Néanmoins, les auteurs indiquent que ces approches ne semblent pas avoir démontré leur efficacité sur l’engagement du public. Ainsi, l’étude de la DARES porte la focale sur les barrières psychologiques à l’engagement individuel (Mawn et al, 2017). Elle mobilise et **applique les sciences comportementales afin d’envisager les freins et les leviers à la problématique de la déperdition des jeunes inscrits en PACEA**. Le parti pris est clairement assumé : selon le rapport, le non-engagement des jeunes relève de “problèmes comportementaux” : “l’absence aux rendez-vous et ateliers s’explique au moins en partie par des facteurs comportementaux tels que la préférence pour le présent, un manque de motivation intrinsèque et une faible estime de soi (Hervelin et Zamora, 2018)”. Le rapport identifie cinq barrières comportementales et six leviers permettant de favoriser la présence des jeunes en Mission Locale (cf. tableau ci-dessous).

Barrières comportementales	Leviers favorisant la présence
<p>Le contrat de PACEA n'est pas toujours bien compris par les jeunes : Les jeunes ont du mal à appréhender le PACEA, les obligations auxquelles ils s'engagent et la pertinence du parcours pour leur projet professionnel particulier. L'allocation financière liée au PACEA constitue par ailleurs une incitation qui nourrit une motivation extrinsèque plutôt qu'intrinsèque.</p>	<p>L'entretien de contractualisation et sa présentation peuvent influencer l'engagement. La contractualisation du PACEA et le diagnostic sont des moments importants pour aider le jeune à formuler ses attentes et ses aspirations et renforcer sa motivation intrinsèque.</p> <p>Les incitations, financières ou non, sont des instruments-clés pour soutenir l'engagement.</p>
<p>L'entretien de diagnostic, souvent focalisé sur les manques et besoins du jeune, peut être démotivant : Le diagnostic se focalise la plupart du temps sur les besoins du jeune, et moins sur ses forces et valeurs.</p>	<p>Un diagnostic portant sur les forces, valeurs et compétences non-cognitives du jeune pourrait accroître leur motivation et leur réussite. Les jeunes sont plus susceptibles de se sentir écoutés et valorisés lorsque le conseiller les aide à identifier et à utiliser leurs forces et valeurs et à formuler un projet qui leur est propre.</p>
<p>Des attentes trop basses d'eux-mêmes et/ou de la mission locale, ou des attentes trop élevées et déconnectées de la réalité peuvent mener à une perte de motivation : Certains jeunes arrivent à la mission locale et souhaitent des réponses immédiates. Ils ont également des attentes irréalistes du monde du travail et sont déçus par l'état du marché et la longueur du procédé d'insertion professionnelle. A l'inverse, d'autres jeunes ne croient pas que la mission locale puisse les aider à réaliser leur projet et abandonnent (trop) rapidement.</p>	<p>Les pairs et role models sont un levier important pour motiver les jeunes à réaliser leurs buts et à (re)calibrer leurs attentes. Ces pairs peuvent être une source d'inspiration et leur procurer des conseils importants sur la mission locale et leurs propres responsabilités.</p>
<p>Le manque d'agentivité et d'autonomisation peut être démotivant pour les jeunes : Certains jeunes sont souvent passifs, ou mis dans une position d'observateur, par rapport à leur projet professionnel et dans leur relation avec leur conseiller. Cela amène certains à oublier leurs engagements ou à déprioriser les tâches convenues.</p>	<p>Autonomiser les jeunes peut accroître leur engagement et leurs chances de succès : Les jeunes qui se sentent responsables de leur projet et qui sont autonomes réussissent mieux. Encourager les jeunes à planifier et à se fixer des objectifs peut accroître leur sentiment d'agentivité.</p>
<p>Les jeunes « oublient » souvent de se présenter à la mission locale : S'ils viennent au RDV, ils ne se souviennent pas toujours des tâches qu'ils doivent effectuer pour progresser dans leur recherche.</p>	<p>De nombreux outils permettent de remédier à l'oubli et de garder le contact avec les jeunes. Les jeunes sont bien équipés, connectés et joignables et il serait relativement aisé pour la mission locale de maintenir le lien avec eux grâce aux nouvelles technologies.</p>

Perspective critique : Quelles temporalités, pour quels parcours ?

Parmi les idées développées dans l'étude précitée, trois points méritent d'être discutés :

- Le projet ou du moins, la capacité à se projeter.
- L'autonomie.
- La motivation.

En filigrane de ces trois aspects, nous retrouvons la question de la temporalité qui guide la réflexion. Temporalité pour le jeune, pour l'accompagnement mais également pour le conseiller.

1. Le projet

- **Tout d'abord, l'étude précédemment évoquée suggère que les jeunes doivent fixer leurs objectifs eux-mêmes et ne pas être dépossédés de leur projet. Un des jeunes enquêtés souligne alors : "Ils nous conseillent toujours ce qu'on ne veut pas faire."**

Ce constat rejoint les propos des jeunes recueillis lors de focus groups dans les Missions Locales de Reims, Poitier et Pays Salonais (Trindade-Chadeau, 2012). Comme le souligne un des jeunes participants « On n'a pas essayé de me connaître dans le fond pour trouver la formation qui me correspondait... Mais j'ai été mis dans une formation qui ne m'intéressait pas, parce qu'il fallait la remplir probablement. » **Le positionnement des jeunes vers des formations ou des débouchés professionnels par défaut, semble constituer un réel frein à l'adhésion.** Nous sommes ici confrontés aux stratégies décrites par Guiliani (2009) et mises en place par certains conseillers des Missions Locales qui "réduisent leur activité à **une opération de répartition, en distribuant les individus dans la toile des emplois aidés, des formations et des stages**, sans entrer en matière sur le sens que peut prendre – ou ne pas prendre – ce type d'inscription aux yeux des personnes concernées." La posture critique de Guiliani (2009) questionne alors les orientations auxquelles peuvent se voir contraint les jeunes publics. Mais ces processus ne reposent pas simplement sur la responsabilité des professionnels qui, par manque de ressources, d'outils ou d'offres opéreraient une logique de placement à défaut d'une prise en compte des espérances et des souhaits des jeunes. Il semblerait surtout que ce processus d'orientation contrainte, questionne plus largement les possibilités dont disposent les Missions Locales de prendre en compte les aspirations des jeunes et d'élaborer leurs accompagnements en adéquation avec les temporalités des projets formulés (ou non) par les jeunes.

2.L'autonomie

- **L'étude de 2020 souligne également que “les jeunes qui obtiennent les meilleurs résultats semblent être ceux qui ont un projet professionnel bien défini qu'ils ont pris en main. (...) Les conseillers ont noté que les jeunes avec un haut niveau d'autonomie ont un objectif clair, qu'ils ont choisi, avec des buts intermédiaires. Ces jeunes jouent un rôle actif dans les discussions avec leur conseiller, définissant leur propre parcours.”**

Ce constat rejoint les recherches de Guiliani (2009) quand elle souligne que “la relation de service est opérante face à des individus qui possèdent déjà une stratégie d'insertion.” En effet, dans “la pratique des conseillers en insertion des MLJ, les parcours d'insertion se révèlent, selon l'expression vernaculaire, de véritables « parcours du combattant ». Ils constatent quotidiennement que la cohérence des enchaînements entre le stage, la formation et l'emploi n'est pas socialement organisée et que le parcours d'insertion idéal (Corniquet, 2017) postulé par le discours institutionnel ne se réalise que très rarement. **L'expérience des individus dans ces parcours est si peu instituée qu'ils ne peuvent être entrepris que par ceux et celles qui sont déjà dotés d'un capital scolaire, ont défini un domaine d'orientation professionnelle et peuvent compter sur un soutien familial** (d'ordre moral, financier et matériel), le temps de concrétiser leur formation et leur insertion professionnelles. (...) **Ce n'est, en revanche, pas le cas de ceux qui sont fraîchement sortis sans qualifications du système scolaire et dont on attendrait qu'ils se socialisent entièrement à travers les parcours proposés par la MLJ.** Ni d'ailleurs celui de jeunes sollicitant les conseillers en insertion dans l'espoir de trouver rapidement un emploi qui leur permette de survivre, sans en passer par la réalisation d'un parcours de formation. Dès lors que ce dispositif ne permet pas d'intégrer ce type de situations, l'interaction sur le mode de la relation de service atteint ses limites et la coprésence entre jeunes et conseillers devient problématique.” (Guilani, 2009).

En ce sens, les travaux de Couronné, Loison-Leruste et Sarfati (2016) ont permis de distinguer trois parcours-types de jeunes dans le dispositif de la Garantie Jeune : l'insertion dans l'emploi (précaire), la préparation sociale à l'emploi et les parcours “empêchés”. Ces parcours types soulignent différents modes d'appropriation du dispositif.

- **L'insertion dans l'emploi (précaire)** : Pour ces jeunes “le dispositif a tenu ses promesses en leur versant une allocation et en les accompagnant dans leur recherche d'emploi. Certains ont pu rencontrer leur (futur) employeur dans la mission locale. Il convient toutefois de noter que la totalité des emplois obtenus par la population étudiée est constituée de CDD ou de missions d'intérim, faiblement qualifiés et peu valorisés socialement, dans le domaine de la manutention, de la préparation de commandes, de la mise en rayon et du service.

- Une partie des jeunes obtient un contrat aidé comme un emploi d'avenir ou un contrat de qualification. (...) La Garantie jeunes a permis à ces jeunes, un peu plus diplômés (souvent titulaires d'un baccalauréat technologique, professionnel) et plus mobiles que les autres, de reprendre confiance en eux en travaillant sur leur avenir professionnel et en rendant leurs recherches d'emploi plus efficaces. (...) Le bilan « positif » que l'on peut dresser pour ces jeunes est donc fortement influencé par le travail d'accompagnement des conseillers, qui donne tout son sens au work first. Grâce à une prise en charge portant à la fois sur la situation professionnelle et personnelle, les conseillers ont su apporter un soutien quotidien et une « aide morale ». (...) Les jeunes de ce premier groupe sont donc lancés dans une dynamique d'emploi ou de formation. Ils envisagent l'avenir plus sereinement. Ils ont le sentiment d'en avoir fini avec la « galère » et d'avoir réussi à « s'en sortir ».” (Couronné, Loison-Leruste et Sarfati, 2016).

- **La préparation sociale à l'emploi** : Ce parcours-type regroupe une hétérogénéité de profil en termes de niveau d'étude, mais également de rapport à l'emploi et au-delà à la mobilité et à la santé. “Contrairement aux jeunes du premier groupe, ceux du parcours-type 2 ne cumulent aucune expérience professionnelle sur le moyen terme mais sont plutôt « en cours d'accès » à l'emploi. Certains d'entre eux enchaînent plusieurs missions d'intérim de très courte durée, sans réussir toutefois à créer de dynamique. Pour d'autres, les expériences de travail se résument à une succession de stages. Enfin, certains intègrent des formations. Les individus de ce type « utilisent » le dispositif, et notamment l'allocation, pour régulariser leur situation financière, tenter d'améliorer leur mobilité ou bien prendre le temps de résoudre des problèmes accumulés au cours d'un parcours de vie chaotique. Ils gagnent alors en confiance en eux grâce à l'accompagnement collectif. (...) Certains jeunes accèdent à une prise en charge médicale et psychologique, qui les incite à se « mettre en mouvement ». (...) Assuré et encadré par les conseillers, l'accompagnement collectif permet à ces jeunes de renouer avec une forme de socialisation au sein du groupe des pairs. À un moment où la plupart des membres de leur classe d'âge sont encore en études, ces jeunes, en rupture avec l'école, accèdent à un espace de construction de soi nécessaire à leur intégration sociale. Couplé à une prise en compte de leurs difficultés individuelles, l'accompagnement collectif leur offre l'occasion de se sentir mieux armés pour trouver un emploi et leur place dans la société.”

- **Les parcours empêchés** : Ces parcours se caractérisent par une absence d'évolution positive de la situation sociale ou professionnelle entre l'entrée et la sortie du dispositif. "Ces Neets, peu diplômés, ont très peu travaillé ou ont fait quelques stages. Certains n'ont eu aucune expérience d'emploi pendant toute la durée du dispositif. « Empêchés » – à la fois physiquement, psychologiquement, socialement, économiquement –, ils ne sont pas en situation de se saisir de l'accompagnement intensif et la mission locale n'a pas les moyens humains et financiers de les aider. Certains expliquent que leurs troubles psychologiques ou leurs problèmes de santé sont un frein à la recherche d'emploi et à l'investissement dans le dispositif. D'autres sont « empêchés » par la maladie d'un proche qui nécessite une implication quotidienne. Les parcours de ces jeunes se caractérisent également par la précarité résidentielle et des formes de vulnérabilité qui font obstacle à leur participation. Ils indiquent ainsi ne pas être « disponibles » pour s'engager dans une démarche de recherche d'emploi, alors qu'ils ont à gérer des urgences vitales."

3. La motivation

- **Enfin, le rapport de 2020 souligne qu'aider les jeunes à identifier leurs points forts ainsi que leurs intérêts favorise leur motivation intrinsèque. Ainsi l'étude souligne que les interactions entre le jeune et le conseiller doivent permettre de développer l'agentivité, la persévérance et la motivation intrinsèque afin de favoriser l'adhésion des jeunes aux accompagnements proposés dans les Missions Locales.**

Sur ce point, il semble important de rappeler que la question de la motivation s'est toujours retrouvée au cœur des dispositifs de la Mission Locale. Ainsi, concernant la mise en place de la GJ, il est précisé, en 2016, sur le site du gouvernement que la « sélection est importante, et exige du jeune qu'il veuille travailler et qu'il soit prêt à s'engager de façon intensive dans la démarche ». Farvaque, Kramme et Tuchszirer (2016) dans leur rapport d'évaluation souligne que la "GJ a été pensée non comme un droit universel mais comme un dispositif dont l'accès est fondé sur une évaluation discrétionnaire. Les acteurs se le sont réappropriés en investissant cette notion de motivation, non pas pour en réduire l'accès (ce qui les met dans une position inconfortable vis-à-vis de l'injonction à « alimenter » le dispositif), mais avec en tête le bénéfice potentiel pour le jeune, ce que nous appelons une logique du « bien-fondé », élément discuté dans les commissions d'attribution. Les conseillers prescripteurs peuvent donc être pris entre ces « deux chaises » que sont le souci de performance en termes d'entrée, et le souci de l'intérêt du jeune. »

Ce constat pose la question de la primauté “des freins à l’insertion” et de “l’insertion”. Deux postures s’affirment et s’opposent. D’un côté, l’insertion permettrait la levée des freins. De l’autre, la levée des freins serait une condition préalable à l’insertion. Bien sûr, dans la pratique, les deux sont généralement traitées de façon parallèle et dynamique par les conseillers. Néanmoins, ces positionnements peuvent s’observer de façon plus ou moins exacerbée en fonction des antennes. Ainsi, comme l’observe Farvaque, Kramme et Tuschzirer (2016) dans certaines Missions Locales, les jeunes qui “ne tiendront pas” (autrement dit qui cumulent un nombre important de difficultés) sont écartés du dispositif de la GJ ou, tout du moins leur entrée est retardée. Et quand ces profils de jeunes intègrent le dispositif, ils ont dû mal à s’en saisir et relèvent alors bien souvent des “parcours empêchés” décrits précédemment.

Ce constat soulève un enjeu majeur pour les Missions Locales. En effet, **confronté à des jeunes que la Mission Locale peine à (r)accrocher et qui ont des difficultés à s’approprier les modalités de l’accompagnement, les dispositifs et les accompagnements tournés vers l’emploi atteignent leur limite**. Néanmoins, selon Couronné, Loison-Leruste et Sarfati (2016) ce constat ne doit pas pour autant conduire les structures à “renoncer à l’accompagnement global individualisé et à (...) oublier leur philosophie d’action initiale, celle de la prise en charge de l’insertion professionnelle mais aussi de l’insertion sociale. Reste à accorder à ces intermédiaires du marché du travail les moyens organisationnels d’exercer durablement ces deux activités.”

De la motivation à l’adhésion

La motivation est une thématique fréquemment abordée dans les formations à l’égard des conseillers en Mission Locale. Néanmoins, cette perspective centrée sur les jeunes et mobilisant les sciences comportementales atteint ses limites. Il semble, en effet, important de déplacer la focale, de parler d’adhésion en tant que phénomène social, plutôt que de motivation en tant que variable individuelle. La problématique de l’engagement des jeunes en Mission Locale ne pourra se résoudre au cas par cas, elle nécessite d’élargir le regard et de comprendre « les jeunes » sans omettre les variables contextuelles, culturelles et sociales.

« L’engagement et la motivation des jeunes »

Contexte :	Les Missions Locales existent depuis 40 ans. Les Missions Locales accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion professionnelle et sociale. Elles accueillent, informent, orientent et accompagnent de nombreux jeunes. Diverses thématiques sont concernées : Orientation, Formation, Emploi, Logement, Santé, Mobilité, Citoyenneté, Démarches Administratives... Mieux gérer son équilibre émotionnel et avoir la maîtrise des situations délicates désagréables, c’est avant tout être plus efficace dans sa relation aux autres. L’accompagnement des jeunes en missions locales ne déroge pas à la règle. Les conseillers et chargés d’accueil et d’animation peuvent se trouver souvent confrontés à ce type de problématique.
Objet de la consultation :	L’action de formation devra : <ul style="list-style-type: none"> Comprendre les principes moteurs des jeunes accueillis et susciter des mises en action efficaces.
Les objectifs généraux :	A l’issue de l’action de formation, l’apprenant sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> Comprendre les notions de motivation et d’engagement S’approprier des outils pour favoriser la confiance en soi et la motivation en situation d’accueil individuel ou collectif Faire adhérer aux étapes proposées et générer la cohésion dans un travail de groupe Apprendre à habiter une posture d’accompagnement qui responsabilise le jeune en le rendant « acteur » dans ses projets Aider les conseillers à lever les freins à leur projet professionnel et de mieux « se vendre » auprès des chefs d’entreprise Comprendre les enjeux actuels pour le secteur des Missions Locales Mettre en œuvre et valoriser les compétences acquises durant la formation
Pré-requis :	Les personnes concernées par la formation : Tout public
Nombre de sessions	Les actions de formation devront se dérouler sur la Région Auvergne Rhône-Alpes entre 01/01/2024 et le 31/12/2024, hors vacances scolaires zone A.

Les coûts de l'adhésion et de l'accompagnement

Pour les jeunes les plus éloignés de l'insertion, l'accompagnement n'est pas sans conséquence. Il peut, en effet, représenter un coût significatif. Comme le souligne Giuliani (2009) « Loin d'avoir la possibilité de composer leur vie « à la carte », ils sont, malgré tout, souvent contraints d'opérer des choix d'orientation, lesquels impliquent qu'ils se déprennent de leurs engagements familiaux. Cette épreuve du choix dérouté bien souvent les jeunes. (...) **le coût de l'engagement dans un parcours est assez lourd, compte tenu de la faible probabilité des bénéfices qu'il pourrait rapporter.** Cet engagement requiert une **rupture avec les formes de sociabilité** de la rue, avec la vie commune dans le quartier partagée avec des pairs et une **prise de risque** à s'aventurer dans des espaces sociaux méconnus, aux issues incertaines. »

Giuliani (2009) met en lumière l'importance de comprendre ce que représente pour les jeunes « l'engagement et l'adhésion aux dispositifs et aux actions proposés par la Mission Locale. Loin de vivre leur accompagnement de manière passive, cette expérience de s'engager et de maintenir son engagement représente un coût social, biographique et identitaire. L'engagement comme l'insertion est une « épreuve » qui convoque les héritages du passé, le rapport au présent et les manières de se projeter dans l'avenir. Martuccelli (2006) montre alors que la compréhension des épreuves sociales, ici de l'insertion renvoie : « à la manière dont les individus s'y confrontent et les surmontent différemment en fonction des « amortisseurs » sociaux dont ils parviennent à s'entourer ». Les jeunes vont devoir engager des ressources nouvelles ou héritées pour maintenir leur engagement. Ils vont devoir se positionner vis-à-vis de l'accompagnement, se saisir des propositions, etc. Dans cette perspective, pour comprendre les logiques de l'engagement, il semble nécessaire de mobiliser les stratégies des jeunes, et leurs capacités d'agir, soit comprendre comment les jeunes vivent et réagissent à leur l'accompagnement. Au final, cette réflexion amène à comprendre « ce que les jeunes font de ce que l'insertion fait d'eux ».

L'engagement représente un coût pour les jeunes mais également pour les professionnels travaillant au sein des Missions Locales. Confrontés à des limites institutionnelles, ces derniers doivent s'accommoder et s'adapter pour remplir au mieux leur mission. Mission dans laquelle le travail relationnel se trouve parfois déprécié au profit d'aspects quantifiables (nombre de jeunes suivis, de formations enregistrées, de sorties positives, etc.). Dans un contexte où l'activité est évaluée à partir de logiques quantitatives, comment valoriser le temps passé auprès d'un jeune, quand ce temps se situe dans les interstices du champ de l'insertion professionnelle ? Comment intégrer à la pratique professionnelle les dimensions sensibles et les stratégies que les jeunes engagent au fil de l'accompagnement ?

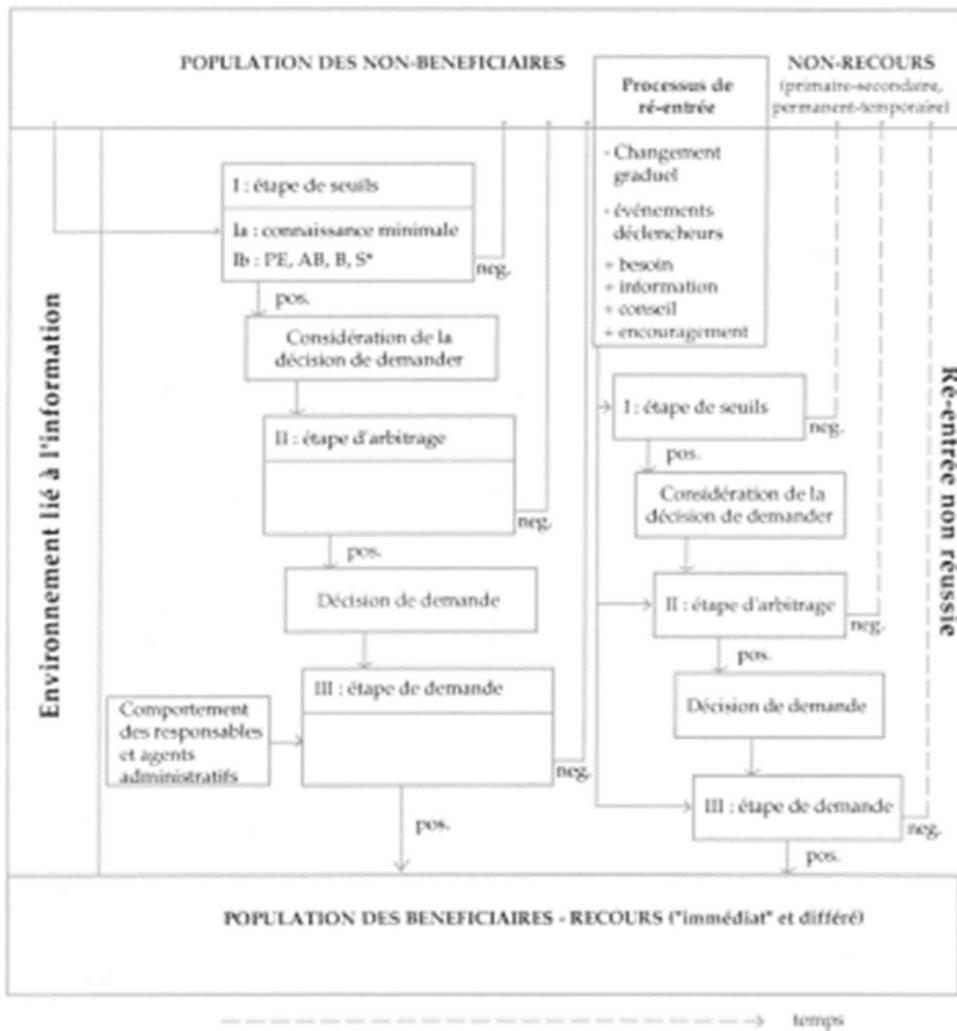
Ces questionnements sont d'autant plus importants que pour les jeunes les moins qualifiés ou les plus « éloignés de l'emploi » il semble essentiel de pouvoir les accompagner dans ce temps de l'insertion, qui représente souvent une période suspendue et indéterminée, mais qui permet aussi de faire une pause, de prendre un temps parfois nécessaire pour revenir sur les effets de leur passé, de « poser un œil dans le rétro » et prendre acte du chemin parcouru. Ainsi, il est important de comprendre en quoi les logiques l'adhésion s'inscrivent dans un « processus de maturation » (Querrec, 2020) essentiel pour engager le pari de l'avenir.

ANNEXE 1. MODÈLE DE KERR

MODÈLE SÉQUENTIEL DE LA DÉCISION DE DEMANDE PAR L'USAGER



ANNEXE 2. MODÈLE DE VAN ORSCHOOT MODÈLE DYNAMIQUE DE LA PERCEPTION D'UNE PRESTATION



* PE = perception d'éligibilité.
 AB = absence ou présence de réticence à demander une prestation.
 B = besoin ressenti pour la prestation.
 S = stabilité de la situation.